



L'AVIFAUNE DE LA DÉSIRADE

Bilans des suivis ornithologiques

2019 À 2022

Les suivis ornithologiques sur la Réserve naturelle géologique, sur les salines et sur divers autres sites de La Désirade ont été réalisés par le bureau d'études **Levesque Birding Entreprise (LBE)** suite à la signature avec l'**association Tité** de la convention n° ES/2019/002 d'une durée de trois ans (avril 2019 à mars 2022).

Association Tité

Capitainerie de La Désirade, 97 127 LA DÉsirADE
<https://reservesdesiradepetiteterre.com/association-tite/>



Office National des Forêts (ONF)

Jardin d'Essai, 97 142 LES ABYMES
www1.onf.fr/guadeloupe/@@index.html



Terrain : Anthony LEVESQUE

Rédaction : Vincent LEMOINE & Anthony LEVESQUE

Mise en page : Vincent LEMOINE (prestataire PAO et rédaction environnement / lemoine_v@yahoo.fr)

Citation à utiliser : LEVESQUE A & V. LEMOINE. 2022. L'avifaune de La Désirade - bilans des suivis ornithologiques de 2019 à 2022. Rapport AMAZONA n° 76. 43 p + annexes.

Les photos du rapport sont d'Anthony LEVESQUE, Frantz DELCROIX et Éric DELCROIX.

LEVESQUE BIRDING ENTERPRISE

Anthony LEVESQUE

Tél. : 06 90 75 21 04

Courriel : anthony.levesque@wanadoo.fr

Site internet : www.birding-guadeloupe.com



AMAZONA

Franzt DELCROIX (présidente)

Tél. : 06 90 40 59 54

Courriel : oiseauxguadeloupe@yahoo.fr

Site internet : www.amazona-guadeloupe.com



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	1
AVANT-PROPOS	2
PRÉSENTATION	3
I - LA LOCALISATION	3
II - LA TOPOGRAPHIE	3
III - LA GÉOLOGIE	4
IV - LE CLIMAT	4
V - LA FLORE	5
VI - LES OISEAUX	5
MÉTHODOLOGIE - LES DIFFÉRENTS SUIVIS	6
I - LA RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE	6
II - LES SALINES	6
III - LA POINTE DES COLIBRIS	6
VI - LE PLATEAU	8
RÉSULTATS	9
I - EFFORT DE PROSPECTION	9
II - NOMBRE D'ESPÈCES	9
BILANS DES SUIVIS	9
III - GROUPES D'ESPÈCES	11
III.A - Les oiseaux d'eau	11
III.B - Les oiseaux marins	22
III.C - Les oiseaux terrestres	30
IV - APPROCHE PAR SITE SUIVI	34
IV.A - La Réserve naturelle géologique	34
IV.B - Les salines	35
IV.C - La Pointe des Colibris	37
IV.D - Les falaises nord et ouest	38
IV.E - Le plateau	39
DISCUSSION	40
BIBLIOGRAPHIE	42
ANNEXES	44

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Détail des journées effectuées dans le cadre des suivis ornithologiques 2019-2022 à La Désirade.	10
Tableau 2 : Détail des données de Sarcelle à ailes bleues à La Désirade durant les suivis 2019-2022.....	13
Tableau 3 : Ardéidés recensés à la Désirade durant les suivis de janvier 2019 à mars 2022.....	14
Tableau 4 : Limicoles recensés à la Désirade durant les suivis de janvier 2019 à mars 2022.....	18
Tableau 5 : Localisation des limicoles recensés à la Désirade durant les suivis de janvier 2019 à mars 2022.....	19
Tableau 6 : Oiseaux marins observés lors de suivis de janvier 2019 à mars 2022.....	23
Tableau 7 : Estimation du nombre de couples de Sternes bridées sur les falaises nord de La Désirade de 2014 à 2021.....	26
Tableau 8 : Nombre minimum de couvées et nombre maximal d'adultes de Petites Sternes selon le site de nidification à La Désirade lors des suivis 2019-2021.....	29
Tableau 9 : Fréquence de contacts (pourcentage de points avec présence de l'espèce) lors du programme STOC de 2019 à 2021 à La Désirade.....	32
Tableau A1 : Listes des espèces d'oiseaux contactées lors des suivis ornithologiques, et en dehors, de janvier 2019 à mars 2022 à la Désirade.....	45
Tableau A2 : Fréquence de contacts (pourcentage de points avec présence de l'espèce) par circuit lors du programme STOC de 2019 à 2021 à La Désirade.....	51

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Localisation des sites suivis à La Désirade entre 2019 et 2022.....	7
Figure 2 : Localisation des quatre itinéraires de points fixes du programme STOC effectués à La Désirade entre 2019 et 2021.....	8
Figure 3 : Nombre maximal d'individus comptés mensuellement à La Désirade lors des suivis de janvier 2019 à mars 2022.....	16
Figure 4 : Répartition des individus de Limicoles cumulés par année à La Désirade lors des suivis de janvier 2019 à mars 2022.....	21
Figure 5 : Localisation des secteurs de reproduction des oiseaux marins des falaises nord de La Désirade lors des suivis de janvier 2019 à mars 2022.....	24

REMERCIEMENTS

Anthony Levesque de Levesque Birding Entreprise et Frantz Delcroix de l'association AMAZONA tiennent à exprimer leurs sincères remerciements à :

M. Raoul Lebrave, président de l'association Titè, et Mme Sophie Le Loc'H (et son prédécesseur M. René Dumont) de l'Office national des forêts, conservatrice de la Réserve naturelle géologique de La Désirade et des îles de Petite Terre, pour la confiance qu'ils nous ont témoignée pour la reconduite de ce suivi de l'avifaune de La Désirade.

Anthony remercie également :

Mme Léa Sébési de l'association Titè (et M. Éric Delcroix, son prédécesseur), chargé de missions scientifiques des Réserves naturelles de La Désirade et des îles de la Petite Terre, pour l'aide à la bonne organisation générale de cette étude, tant pour l'aide apportée ponctuellement sur le terrain, que pour la relecture de ce rapport. Et Sarah Sellier (association Titè) pour sa disponibilité pour le bon déroulement des missions.

Merci à Alexandra Le Moal d'avoir effectué le comptage des Petites Sternes lors d'une impossibilité d'aller à La Désirade.

Les gardes des Réserves naturelles (association Titè), pour leur accompagnement en bateau lors du suivi des falaises nord de La Désirade et l'appui logistique à terre.

AVANT-PROPOS

Le 19 juillet 2011 était créée la Réserve naturelle (RN) à caractère géologique de La Désirade.

Dans le cadre de ses activités, l'association Titè, qui a la gestion de cette réserve, doit mettre en place des actions de préservation et des suivis scientifiques.

Le 2 janvier 2013, les associations Titè et l'association ornithologique AMAZONA signaient une convention intitulée : « Suivi 2013-2015 de la dynamique saisonnière et migratoire de l'avifaune des espaces naturels de La Désirade ». Cette convention prévoyait un suivi mensuel la première année et deux suivis mensuels les deuxième et troisième années.

Rapidement au cours de l'année 2013, il a été décidé de redéfinir quelque peu les objectifs de cette étude. En plus de la Réserve naturelle géologique (RNG) et des salines, il a été décidé de suivre également l'avifaune du plateau grâce au protocole STOC (Suivi Temporel des Oiseaux Communs), de compter les oiseaux marins nichant sur les falaises nord de La Désirade et de suivre également les oiseaux de la Pointe des Colibris, au sud-ouest de l'île (**Levesque & Delcroix, 2017**).

Les protocoles alors mis en place ont permis de suivre au mieux l'avifaune de La Désirade dans sa globalité. Cela répond à un souhait de l'ensemble des acteurs de l'île qui se veut volontairement tournée vers un tourisme vert.

Ces suivis se veulent un outil d'aide à la gestion et à la conservation des espaces naturels et des espèces d'oiseaux de l'île de La Désirade. Ils ont été par conséquent reconduits une première fois en 2016 pour trois années (**Lemoine et al., 2019**) et de nouveau pour trois ans en 2019 (**présente étude**).

PRÉSENTATION

I - LA LOCALISATION

L'île de La Désirade fait partie de l'archipel de la Guadeloupe, département français d'Amérique, ayant le statut de DOM (Département d'Outre-Mer) depuis 1946. Ce dernier se situe au centre de l'arc des Petites Antilles, en limite est de la région Caraïbe.

La Désirade est l'île la plus à l'est de l'archipel. Sa position géographique est de 16.320° de latitude nord et -61.045° de longitude ouest.

II - LA TOPOGRAPHIE

La Désirade est une île calcaire de forme allongée, de 11 kilomètres de longueur pour deux kilomètres de largeur ; soit environ 22 km².

Elle se présente comme un vaste plateau incliné, orienté vers le nord-est. La Grande Montagne est son point culminant (275 mètres d'altitude).

Les côtes, plus découpées au nord et à l'est, sont souvent bordées de hautes falaises blanchâtres. Une barrière de cayes (récifs coralliens) protège la région de Beauséjour, au sud-est de l'île. Des récifs frangeants peu développés sont présents sur la côte sud, à l'anse Petite-Rivière (Baie Mahault), à la Grande Anse (Beauséjour) et au Souffleur.

Les fonds meubles sont instables et occupés seulement par endroits par des herbiers à *Thalassia testudinum* souvent clairsemés.



III - LA GÉOLOGIE

La Désirade propose divers sites d'un intérêt scientifique important.

Les roches (basaltiques, andésitiques, calcaires, biodétritiques, sédimentaires, etc.) et les affleurements, ainsi que les plantes, permettent de reconstruire l'histoire, de la formation de la Terre (du Pliocène) jusqu'à nos jours.

Le grand plateau calcaire qui coiffe l'île s'est formé en mer peu profonde, entre -4 et -2 millions d'années et repose sur un socle de roches volcaniques très anciennes. Ces roches, datées d'environ -150 à -145 millions d'années, sont les plus anciennes de toute la Caraïbe et c'est le seul endroit où elles affleurent dans les Petites Antilles.

IV - LE CLIMAT

Le climat y est de type tropical. Les températures moyennes mensuelles varient entre 25,9°C (minimum) pour le mois de janvier et 28,5°C (maximum) pour le mois d'août, soit une amplitude thermique de 2,6°C, valeur à rapprocher de l'amplitude journalière qui oscille entre 3 et 5°C.

Les précipitations (moyenne annuelle) pour la période 1971-2000, atteignaient 1 019 mm, peu en comparaison des 1 500 mm pour La Grande-Terre et des 9 000 mm de la Soufrière. Les variations interannuelles peuvent être importantes : 809,5 mm en 2001 ; 653,6 mm en 2002 et 718,8 mm en 2003.

Le régime saisonnier des pluies est du type « atténué de plaine » avec des variations d'un mois sur l'autre : maximum en septembre pendant la période cyclonique (l'hivernage) et minimum en février pendant le carême.

L'évapotranspiration s'établit aux alentours de 1 500 mm par an (plus forte que sur le « continent » guadeloupéen) et induit un déficit de 500 mm particulièrement sévère, illustrant la sécheresse dont souffre l'île.

Les alizés soufflent quasiment en permanence sur La Désirade, générant une houle d'est qui rend la navigation particulièrement difficile le long des côtes nord et est. Leur direction englobe un secteur étroit compris entre le nord-est et le sud-est (85% des directions relevées) et leur vitesse se situe entre 5 et 8 m/s (pour 60% d'entre eux). Ils limitent et façonnent la végétation littorale.

Comme une bonne partie des Petites Antilles, l'île subit régulièrement le passage de cyclones dévastateurs : 12/09/1928 (cyclone 28), 27/09/1966 (Inès), 16/09/1989 (Hugo).



V - LA FLORE

La végétation est essentiellement à caractère xérophile, on y retrouve par exemple, les cactus-cierges, les cactus-raquettes, et le « tête-à-l'anglais ».

Cependant, une végétation mésophile existe dans les grandes ravines abritées du vent qui entaillent le plateau. Le Courbaril, le Fromager, le Goyavier y poussent. Les palétuviers quant à eux, ont presque disparu de l'île.

Les sections précédentes sont inspirées de **Luc Legendre (2005)**.



Melocactus intortus sur la Réserve naturelle Géologique de La Désirade © É. Delcroix

VI - LES OISEAUX

Malgré sa taille modeste, La Désirade est d'une très grande richesse avifaunistique. La dernière liste des oiseaux de La Désirade datant de 2021 comptait 175 espèces d'oiseaux (**Levesque & Delcroix, 2021b**). À ce jour, le nombre total d'espèces d'oiseaux vues à La Désirade est de 177, deux nouvelles espèces ont été observées début 2022, le Trembleur brun *Cinclocerthia ruficauda* le 14/04/2022 par Éric Delcroix et l'Engoulevent pyramidig *Chordeiles gundlachii* le 08/05/2022 par Anthony Levesque. Par comparaison, le nombre total d'espèces d'oiseaux dans l'archipel guadeloupéen est de 288 (**Levesque & Delcroix, 2021a**).

D'ailleurs, de par sans doute sa localisation la plus à l'est de l'archipel, 14 espèces n'ont été trouvées qu'à La Désirade. Il s'agit uniquement d'espèces migratrices américaines ou égarées de l'Ancien Monde : l'Oie des neiges *Anser caerulescens*, le Canard noir *Anas rubripes*, le Coucou gris *Cuculus canorus*, la Marouette ponctuée *Porzana porzana*, la Talève favorite *Porphyrio flavirostris*, le Crabier chevelu *Ardeola ralloides*, le Héron strié *Butorides striatus*, la Moucherolle des saules/des aulnes *Empidonax traillii/alorum*, le Viréo jaune-verdâtre *Vireo flavoviridis*, le Moqueur chat *Dumetella carolinensis*, la Grive à joues grises *Catharus minimus*, la Grive à dos olive *Catharus ustulatus*, le Traquet motteux *Oenanthe oenanthe* et la Paruline à poitrine baie *Setophaga castanea*.

Parmi les espèces observées à La Désirade, 41 ont niché au moins une fois au cours des années 2000. Une autre espèce est considérée comme nicheuse possible : le Puffin d'Audubon *Puffinus lherminieri*. À noter que parmi les espèces nicheuses, cinq sont des espèces exotiques.



Échasse d'Amérique *Himantopus mexicanus* sur les salines des Galets S2 © A. Levesque

MÉTHODOLOGIE - LES DIFFÉRENTS SUIVIS

Les principaux sites suivis à La Désirade (Figure 1) ont été la Réserve naturelle géologique (2,5 km de trait de côtes), les falaises nord (8 km de côtes), la Pointe des Colibris (5,5 ha), les salines des Galets (1,8 et 1,4 ha) et la saline du bourg (1,6 ha), ainsi que le plateau.

I - LA RÉSERVE NATURELLE GÉOLOGIQUE

Le suivi sur la RNG a été opéré par un aller à pied depuis la station météo vers le carbet de l'ancienne cotonnerie par la partie haute, puis un retour par le littoral à partir du carbet en direction de la station météo.

La plage au nord de la station météo a été suivie en période de reproduction des Petites Sternes.

Au cours des suivis et des déplacements, toutes les espèces d'oiseaux, tant nicheuses que migratrices ont été systématiquement recherchées et notées.

II - LES SALINES

Les dénombrements des oiseaux des salines ont été pratiqués par point fixe avec un minimum de six minutes d'observation. Il y a eu un point pour la saline du bourg - SB et la saline des Galets - S1, et deux pour la saline des Galets - S2. Des tranches de trois minutes ont été rajoutées lorsqu'il y avait beaucoup d'oiseaux sur le site.

Ce protocole de suivi est proposé dans le cadre du Caribbean Waterbirds Census (CWS) de l'association BirdsCaribbean (Sorenson *et al.*, 2019). Les données récoltées ont été intégrées dans une base de données à l'échelle caribéenne.

III - LA POINTE DES COLIBRIS

La Pointe des Colibris a été parcourue à pied sur un circuit d'environ 1,7 km et toutes les espèces d'oiseaux observées et entendues ont été comptées. Cependant des arrêts plus longs sont effectués lors du suivi de la reproduction des Petites Sternes et des Gravelots de Wilson.

IV - LES FALAISES NORD ET OUEST

Ce suivi a été entrepris en bateau quand les conditions de mer le permettaient. Ces falaises nord ont ainsi été longées à faible allure et des points d'observations ont été effectués en stationnaire



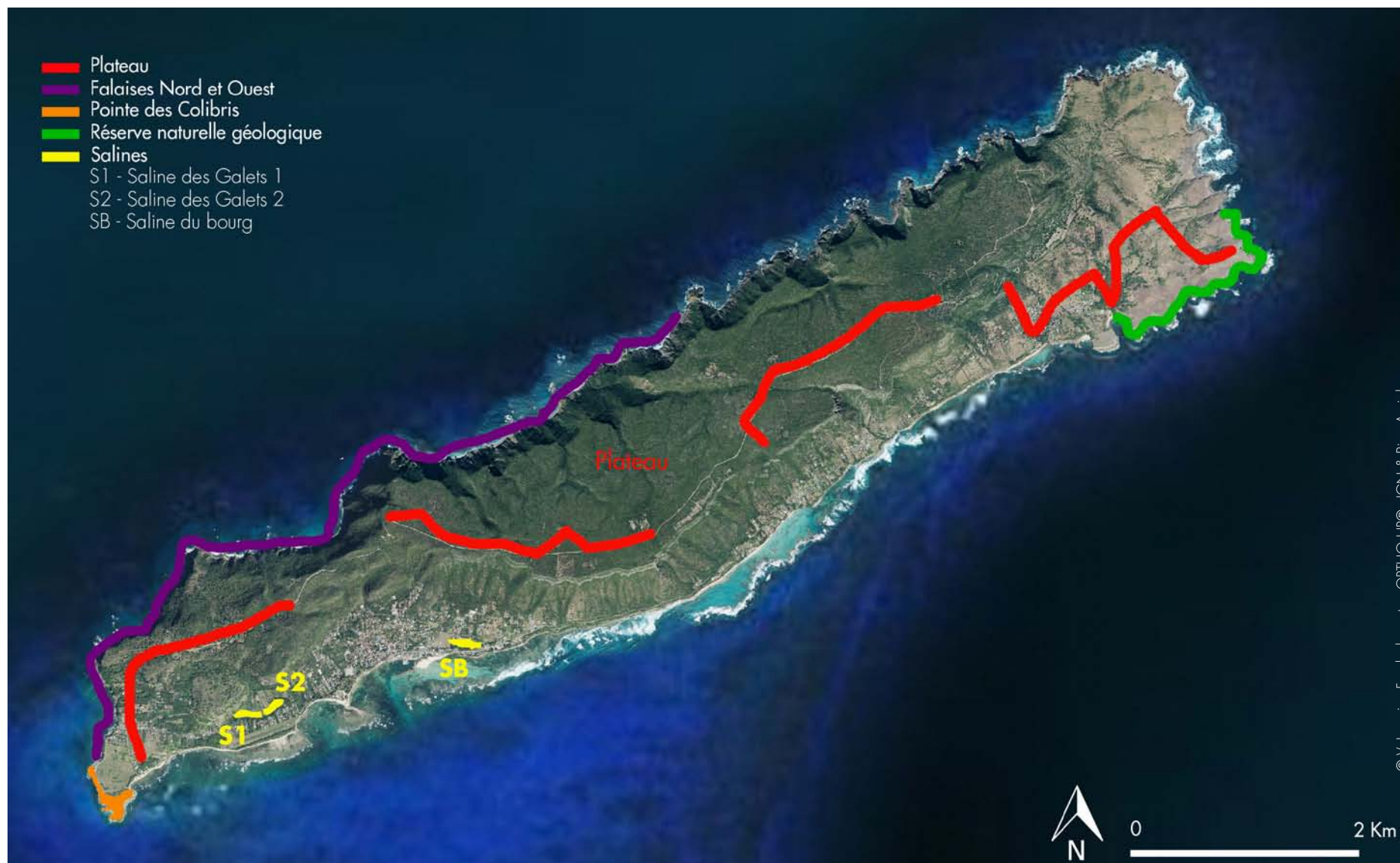


Figure 1 : Localisation des sites suivis à La Désirade entre 2019 et 2022.

devant les sites accueillant des oiseaux marins, afin de dénombrer les oiseaux présents et d'évaluer leur reproduction (nombre de couples, nombre de couvées, nombre de jeunes...). Quand il n'était pas possible d'utiliser le bateau, le suivi a été réalisé depuis un point en haut des falaises.

Un arrêt de 15 minutes était effectué devant les falaises de la Pointe Frégule dans le but de vérifier la présence des deux espèces de phaétons susceptibles d'y nicher ; de les dénombrer et de suivre la reproduction.

VI - LE PLATEAU

La mise en place du programme STOC Guadeloupe a débuté en 2014 dans l'archipel, il est porté par l'association AMAZONA (Levesque *et al.*, 2020). Il s'agit d'un outil important pour le suivi à long terme des tendances des populations des oiseaux les plus communs.

Ce programme STOC EPS fait partie du programme Vigie-Nature coordonné par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). Il a été établi en Guadeloupe avec l'aide du CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux) qui coordonne le programme STOC en métropole depuis 1989.

Ce suivi STOC consiste en un suivi annuel d'itinéraires de 10 points fixes d'écoute de 5 minutes où tous les oiseaux entendus et observés sont dénombrés.

Quatre itinéraires sont effectués à La Désirade, deux situés sur le plateau et deux en zone littorale (Figure 2). En 2014, un seul circuit avait été initié, les 3 autres l'ont été en 2015. Les circuits ont été renommés par rapport aux précédents rapports ; DSD01 = DSD ouest, DSD02 = DSD est, DSD03 = DSD plateau ouest et DSD04 = DSD plateau est.

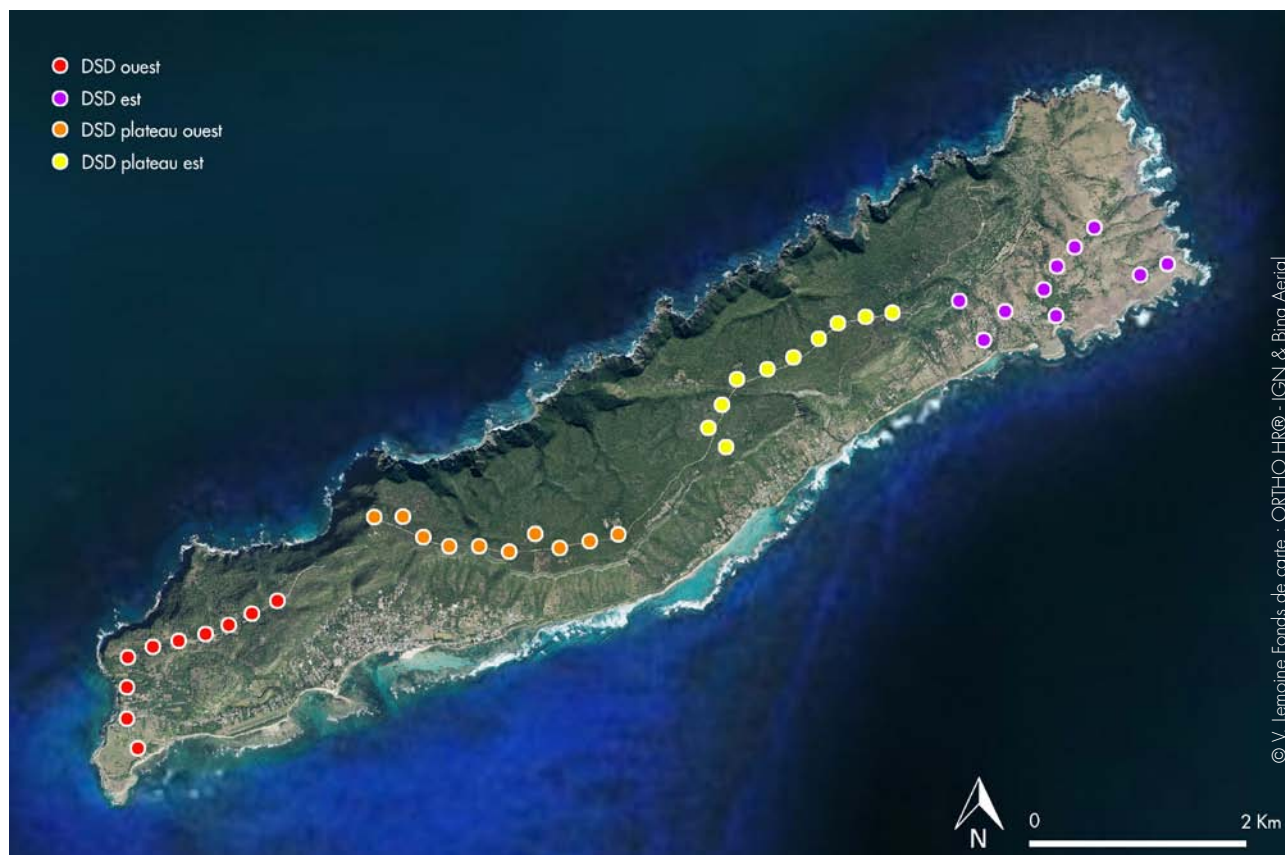


Figure 2 : Localisation des quatre itinéraires de points fixes du programme STOC effectués à La Désirade entre 2019 et 2021.

RÉSULTATS

I - EFFORT DE PROSPECTION

La majorité des suivis ont été réalisés par Anthony Levesque.

Éric Delcroix le chargé de missions scientifiques des RN (jusqu'en 2021) a été parfois présent lors des suivis. Le suivi des falaises nord a été effectué avec le bateau et les gardes des RN.

En raison d'une panne du bateau le 22/06/2019, Alexandra Le Moal présente sur l'île a effectué les comptages des Petites Sternes.

Les suivis ornithologiques se sont déroulés de janvier à juillet ([Tableau 1](#)), tous les suivis prévus ont été effectués, à l'exception d'une journée de suivi falaises à cause du confinement en mars 2020. Une journée supplémentaire de suivi a été également effectuée avant le début de la convention, en janvier 2019 dans le cadre du Caribbean Waterbirds Census (CWS).

II - NOMBRE D'ESPÈCES

Actuellement, 177 espèces d'oiseaux ont été observées à La Désirade ou sur la zone marine, dont 41 ont nidifié au moins une fois. Deux nouvelles espèces nicheuses ont été découvertes en 2020, le Vacher luisant et la Tourterelle à ailes blanches ; la première reproduction de cette dernière a été constatée lors d'une sortie dans le cadre de ces suivis.

Durant ces suivis 2019-2022, un total de 100 espèces ont été inventoriées ([Tableau A1 en annexes](#)). Le nombre total annuel a été de 76 en 2019, 81 en 2020, 78 en 2021 et 40 en 2022 (deux mois de suivis seulement).

Lors de ces prospections, sept nouvelles pour l'île ont été trouvées, le Grand Gravelot (2019), le Bécasseau d'Alaska (2019), le Pioui de l'Est (2019), le Viréo jaune-verdâtre (2019), le Vacher luisant (2020), le Coucou gris (2020) et la Sarcelle d'été (2021).

Quant à la base de données participative en ligne **eBird** (ebird.org), un total de 108 espèces ont été contactées à La Désirade durant la même période, 80 en 2019, 85 en 2020 et 2021, ainsi que 42 en 2022. Deux nouvelles espèces pour La Désirade y ont été renseignées, pour chacune il s'agissait d'un individu mort (sûrement d'épuisement), le Héron cendré *Ardea cinerea* (2019) et la Talève favorite *Porphyrio flavirostris* (2020).

Toutes ces nouvelles sont des espèces migratrices américaines ou égarées originaires de l'Ancien Monde (Sarcelle d'été, Héron cendré et Coucou gris).

Concernant le Vacher luisant, il s'agit d'une espèce en expansion dans la région caribéenne depuis l'Amérique du Sud ; les vachers sont des parasites de nids, ils pondent dans le nid d'autres espèces d'oiseaux qui élèvent à leur place les jeunes. Une espèce très opportuniste puisque à La Désirade l'espèce a été découverte la même année que la première reproduction constatée, il a parasité un nid de Moqueur des savanes (**Nicolas Barré, comm. pers.**).

BILANS DES SUIVIS

Dans un souci de cohérence avec les deux précédents rapports (**Levesque & Delcroix, 2017 ; Lemoine et al., 2019**), les résultats sont restitués dans ce présent rapport selon les deux mêmes approches, par groupe d'espèces et par site suivi.

Tableau 1 : Détail des journées effectuées dans le cadre des suivis ornithologiques 2019-2022 à La Désirade.

2019		2020		2021		2022	
Date	Suivi	Date	Suivi	Date	Suivi	Date	Suivi
18/01	CWC (Wetlands)	24/01	CWC (Wetlands)	14/01	CWC (Wetlands)	10/01	Falaises
19/04	STOC	25/01	Falaises	29/01	Falaises	01/02	CWC (Wetlands)
20/04	STOC	18/04	STOC	17/03	Falaises	29/03	Falaises
03/05	Petites Sternes + Falaises	19/04	STOC	20/04	STOC + Petites Sternes		
08/06	STOC + Petites Sternes	15/05	Petites Sternes + Falaises	21/04	STOC		
09/06	STOC + Petites Sternes	25/05	Petites Sternes	05/05	Petites Sternes + Falaises		
22/06	Petites Sternes	31/05	Petites Sternes	24/05	Petites Sternes		
04/07	Falaises	09/06	STOC + Petites Sternes	10/06	STOC + Petites Sternes		
		10/06	STOC	11/06	STOC		
		03/07	Falaises	19/07	Falaises		
11 suivis		12 suivis		13 suivis		3 suivis	

III - GROUPES D'ESPÈCES

III.A - Les oiseaux d'eau

Dans ce présent rapport, comme les deux précédents, les oiseaux marins étant tout de même des oiseaux d'eau sont traités dans une section à part entière.

À La Désirade, les oiseaux d'eau fréquentent principalement les salines et le littoral.

D'après la liste des oiseaux de La Désirade (**Levesque & Delcroix, 2021b**), ils sont composés de onze familles. Cependant, en terme d'effectifs, ils sont principalement représentés à La Désirade, par sept familles ; les Anatidés, les Ardéidés, les Rallidés et le groupe des limicoles (Recurvirostridés, Haematopodidés, Charadriidés et Scolopacidés). D'ailleurs seules ces sept familles sont détaillées ci-dessous.

La convention pour ces suivis allait d'avril 2019 à mars 2022, néanmoins dans ces bilans des oiseaux d'eau, les données des comptages des oiseaux d'eau de La Désirade dans le cadre du Caribbean Waterbirds Census (CWS) du 18 janvier 2019 ont été intégrées.

Lors de cette période de janvier 2019 à mars 2022, 41 espèces d'oiseaux d'eau ont été recensées, appartenant à 10 familles.



Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* © A. Levesque

III.A.1 - Les Anatidés

Avant ces suivis, dix espèces d'Anatidés avaient été recensées à La Désirade. Une nouvelle espèce pour l'île a été observée le 14/01/2021, la Sarcelle d'été *Spatula querquedula* ; elle a été observée jusqu'au 05/02/2021 sur l'île par Malo Braquier, Anthony Levesque et Éric Delcroix (**eBird**). Il s'agissait de la deuxième mention pour l'archipel guadeloupéen pour cette espèce de l'Ancien Monde, elle avait été auparavant vue en 2006 aux Salines de Gosier (**eBird**).

Seulement trois espèces d'Anatidés ont été trouvées lors de ces suivis 2019 à 2022, contre quatre lors des suivis de 2016 à 2018 (**Lemoine et al., 2019**) et six lors des suivis de 2013 à 2015 (**Levesque & Delcroix, 2017 ; eBird**).

Il s'agit de la Sarcelle à ailes bleues, de la Sarcelle d'hiver américaine et de la Sarcelle d'été. Leurs observations ont toutes été réalisées aux deux salines de l'île, à l'exception d'un contact de deux Sarcelles à ailes bleues à proximité du port de La Désirade.

L'Érismature rousse, seul Anatidé à avoir niché à La Désirade, n'a pas été rencontré durant ces suivis, il n'y a pas eu non plus de données renseignées sur la base **eBird** pour cette période. La dernière mention de l'espèce sur cette base date de 2017 (**Lemoine et al., 2019 ; eBird**). Cette espèce est évaluée proche d'un état de conservation défavorable dans l'archipel guadeloupéen, elle a été évaluée NT « Quasi menacée » en 2021 (**UICN Comité français et al., 2021**).

Comme dans le reste de l'archipel guadeloupéen (**Lemoine & Levesque, 2020 ; eBird**), la Sarcelle à ailes bleues est l'Anatidé migrateur le plus abondant à La Désirade. La Sarcelle d'hiver est rare dans l'archipel et la Sarcelle d'été est une espèce accidentelle.



Sarcelle d'été *Spatula querquedula* © A. Levesque

Concernant la Sarcelle d'hiver, un individu a été observé en mars 2021 aux salines des Galets ; quant à la Sarcelle d'été, elle a été découverte en janvier 2021 à la saline du bourg.

Durant ces suivis, les nombres d'individus des Sarcelles à ailes bleues ont été anormalement bas, avec seulement 10 données et un effectif maximum de seulement 13 individus (Tableau 2). Lors des précédents suivis, les plus grands effectifs fut de 28 individus en 2017 (Lemoine *et al.*, 2019) et de 117 individus en 2015 (Levesque & Delcroix, 2017). Et contrairement aux précédents suivis, les individus ont été autant observés sur les deux salines de l'île, cependant le plus grand groupe de 13 individus a été vu aux salines des Galets, le lieu privilégié de l'espèce sur l'île.

Tableau 2 : Détail des données de Sarcelle à ailes bleues à La Désirade durant les suivis 2019-2022.

Date	Effectif	Lieu d'observation
18/01/2019	13	Saline des Galets (S2)
04/10/2019	2	DSD Oualiri
24/01/2020	2	Saline des Galets (S2)
17/10/2020	1	Salines des Galets
17/10/2020	5	Saline du Bourg
18/10/2020	2	Salines des Galets
18/10/2020	6	Saline du Bourg
14/01/2021	2	Saline du Bourg
29/01/2021	1	Saline du Bourg
17/03/2021	2	Saline des Galets (S1)



Sarcelles à ailes bleues *Spatula discors* © A. Levesque

III.A.2 - Les Ardéidés

Dans l'archipel guadeloupéen, 15 espèces d'Ardéidés ont été observées (Levesque & Delcroix, 2021a). À La Désirade, 13 représentants de cette famille ont été contactés (Levesque & Delcroix, 2021b). Dont une nouvelle espèce pour l'île récemment, le Héron cendré *Ardea cinerea*, un cadavre frais d'un individu a été trouvé le 19/09/2019 par Alexandra Le Moal. L'espèce est originaire de l'Ancien Monde, cet individu est certainement mort d'épuisement après la traversée de l'Atlantique.

Lors des suivis 2019-2022, sept espèces ont été dénombrées (Tableau 3) ; cinq ont été vues en 2019 et 2020, sept en 2021, ainsi que trois en 2022. Parmi elles, trois sont sédentaires et les autres sont des migrateurs ou des erratiques à La Désirade (Levesque & Delcroix, 2021b).

Chez ces sept Ardéidés, deux espèces ont un statut de conservation défavorable dans l'archipel guadeloupéen (UICN Comité français *et al.*, 2021), l'Aigrette bleue - EN « En danger » et la Grande Aigrette - VU « Vulnérable ». Une troisième espèce est proche d'avoir un statut défavorable, l'Aigrette neigeuse est évaluée NT « Quasi menacée ». Ces statuts ont été établis pour ces trois espèces du fait de leur rare reproduction en Guadeloupe, à La Désirade elles ne sont pas nicheuses.

Tableau 3 : Ardéidés recensés à la Désirade durant les suivis de janvier 2019 à mars 2022.

Nom français	Nom scientifique	Statut La Désirade	Abondance La Désirade	2019	2020	2021	2022
Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	X		X	
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Erratique	Peu commun		X	X	X
Aigrette neigeuse	<i>Egretta thula</i>	Erratique	Peu commun	X		X	
Aigrette bleue	<i>Egretta caerulea</i>	Migrateur hivernant	Peu commun		X	X	
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Sédentaire	Très commun	X	X	X	X
Héron vert	<i>Butorides virescens</i>	Sédentaire	Très commun	X	X	X	
Bihoreau violacé	<i>Nyctanassa violacea</i>	Sédentaire	Commun	X	X	X	X

Statut et Abondance à La Désirade (Levesque & Delcroix, 2021b).

Le Héron garde-boeuf, originaire d'Afrique, d'Asie et d'Océanie, est une espèce qui a rapidement colonisé le Nouveau Monde depuis son arrivée dans le nord de l'Amérique du Sud en 1877 ; il a étendu ensuite son aire vers le nord (Arendt, 1988), la première observation en Guadeloupe date de 1959. Ce héron a établi une colonie de reproduction à la saline des Galets S1. En 2015, une vingtaine de couveurs reproducteurs étaient présents (Levesque & Delcroix, 2017), et une dizaine en 2018 (Lemoine *et al.*, 2019). Durant ces suivis, le nombre maximal de nids occupés n'a pas été recensé, néanmoins une donnée montre bien l'augmentation de cette colonie de reproduction, avec 135 individus présents le 13/01/2021 à la tombée la nuit avec nidification en cours.



III.A.3 - Les Rallidés

À ce jour, six espèces de Rallidés sont recensées à La Désirade (Levesque & Delcroix, 2021b). Deux sont des sédentaires nicheuses, la Gallinule d'Amérique et la Foulque d'Amérique, considérées comme très commune et peu commune respectivement. Les quatre autres espèces sont une migratrice, deux erratiques et une égarée.

Lors de ces suivis, quatre espèces ont été observées, les Rallidés les plus communs dans l'archipel guadeloupéen ; la Gallinule d'Amérique, la Foulque d'Amérique ; ainsi qu'une espèce migratrice hivernante, la Marouette de Caroline et une erratique, la Talève violacée. La marouette est considérée comme peu commune sur La Désirade et la talève comme rare (Levesque & Delcroix, 2021b). Tous ces Rallidés n'ont été rencontrés qu'aux deux salines de l'île.

La Marouette de Caroline a été contactée à trois reprises, en janvier 2021 à la saline du bourg et en mars 2021 aux salines des Galets, à chaque fois avec un effectif maximum de deux individus.

La Talève violacée a été contactée à l'unité, en janvier 2020 et 2021, et dans les deux cas, à la saline du bourg. Elle a un statut de conservation défavorable en Guadeloupe du fait de sa reproduction qui est rare dans l'archipel, elle a le statut de EN « En danger » dans la Liste rouge de la faune de Guadeloupe (UICN Comité français et al., 2021). À La Désirade, il s'agit d'individus erratiques de passage, cette espèce n'y est observée que de janvier à mars (eBird).

La Foulque d'Amérique, elle aussi a un statut de conservation défavorable dans l'archipel, elle est classée en VU « Vulnérable » (UICN Comité français et al., 2021).

La première reproduction de cette espèce dans l'archipel guadeloupéen date de 2001 (Levesque et al., 2002). Elle niche à La Désirade ; cependant non annuellement à cause des mauvais niveaux d'eau des salines. Deux nichées ont été observées durant ces suivis, une de quatre poussins en janvier 2019 et une autre de cinq en janvier 2021. Lors de ces suivis, l'espèce n'a été observée qu'en octobre et en janvier, période où les niveaux d'eau sont les plus élevés.



Immature de Talève violacée *Porphyrio martinica* © A. Levesque

La Gallinule d'Amérique est le Rallidé le plus abondant à La Désirade, comme dans l'archipel (Lemoine & Levesque, 2020), néanmoins durant ces plus de trois années de suivi, l'espèce n'a été observée qu'à 18 reprises. Comme pour la Foulque d'Amérique, la présence et les effectifs sont fonction des niveaux d'eau, l'espèce a été plus abondante en janvier (Figure 3).

L'effectif le plus élevé fut de 14 individus à la saline des Galets S2 ; un nombre dérisoire par rapport à l'effectif record rencontré depuis le début de ces suivis, 162 individus en novembre 2013 « 92 aux salines des Galets et 70 à la saline du bourg » (Levesque & Delcroix, 2017). Lors de ces derniers suivis l'espèce a autant été présente aux salines des Galets qu'à celle du bourg, d'ailleurs des jeunes ont été vus sur ces deux sites en janvier 2021.

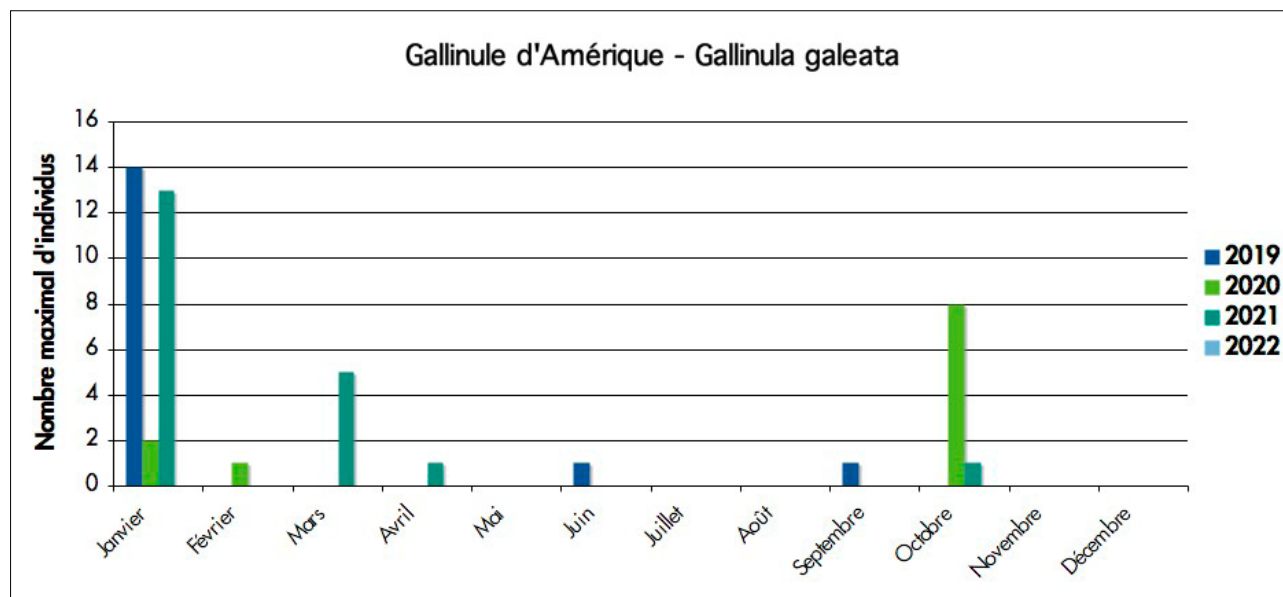


Figure 3 : Nombre maximal d'individus comptés mensuellement à La Désirade lors des suivis de janvier 2019 à mars 2022.



III.A.4 - Les Limicoles

À ce jour, 29 des 51 espèces et sous-espèces de limicoles recensées dans l'archipel guadeloupéen ont été observées à La Désirade (Levesque & Delcroix, 2021a & 2021b).

Deux nouvelles espèces pour l'île ont été vues lors de ces suivis 2019-2022. Il s'agit du Grand Gravelot le 18/01/2019 sur la Réserve naturelle géologique et le Bécasseau d'Alaska le 11/10/2019 sur le littoral à proximité du port.

Durant ces suivis 2019-2022, 24 espèces ont été recensées (Tableau 4) ; 18 ont été vues en 2019, 21 en 2020, 16 en 2021, ainsi que sept au cours des trois premiers mois de 2022.

Les limicoles à La Désirade sont des espèces en grande majorité migratrices et hivernantes. Il y a également deux espèces nicheuses, l'Huîtrier d'Amérique et le Gravelot de Wilson ; ainsi qu'une potentiellement nicheuse, l'Échasse d'Amérique, cette dernière nidifie « à proximité » de La Désirade depuis des années et plus particulièrement à Petite Terre (Levesque, 2014) et à la Pointe des Châteaux (A. Lesvesque, obs. pers.).

Parmi ces 24 espèces observées, six ont un statut de conservation défavorable en Guadeloupe et quatre en sont proche, du fait de leur reproduction rare dans l'archipel guadeloupéen ou de leur répartition restreinte en Guadeloupe ou bien de leur faible effectif au niveau mondial (UICN Comité français et al., 2021). Il s'agit de l'Échasse d'Amérique - EN « En Danger », de l'Huîtrier d'Amérique - EN, du Gravelot de Wilson - EN, du Bécasseau sanderling - EN, du Courlis corlieu hudsonien - VU « Vulnérable », du Bécasseau rousset - VU. Et quatre espèces sont proches d'avoir un statut défavorable, le Pluvier bronzé - NT « Quasi menacé », le Tournepipe à collier - NT, le Bécasseau semipalmé - NT et le Bécasseau d'Alaska - NT.



Grand Gravelot *Charadrius hiaticula* © A. Levesque

Tableau 4 : Limicoles recensés à la Désirade durant les suivis de janvier 2019 à mars 2022.

Nom français	Nom scientifique	Statut à DSD	Abondance à DSD	Liste rouge 971	2019	2020	2021	2022
RECURVIROSTRIDAE								
Échasse d'Amérique	<i>Himantopus mexicanus</i>	Erratique	Peu commun	EN - En Danger	X	X	X	
HAEMATOPODIDAE								
Huîtrier d'Amérique	<i>Haematopus palliatus</i>	Sédentaire	Rare	EN - En Danger	X	X	X	X
CHARADRIIDAE								
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Migrateur hivernant	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominica</i>	Migrateur	Peu commun	NT - Quasi menacé	X	X	X	
Gravelot de Wilson	<i>Charadrius wilsonia</i>	Sédentaire	Rare	EN - En Danger	X	X	X	X
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Migrateur	Accidentel	NA - Non applicable	X			
Gravelot semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	Migrateur hivernant	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Gravelot kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Migrateur hivernant	Rare	DD - Données insuffisantes		X		
SCOLOPACIDAE								
Courlis corlieu (hudsonicus)	<i>Numenius p. hudsonicus</i>	Migrateur	Peu commun	VU - Vulnérable	X	X	X	
Tournepierré à collier	<i>Arenaria interpres</i>	Migrateur hivernant	Commun	NT - Quasi menacé	X	X	X	X
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	Migrateur hivernant	Commun	EN - En Danger	X	X	X	X
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	Migrateur hivernant	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicollis</i>	Migrateur	Commun	LC - Préoccupation mineure		X		
Bécasseau rousset	<i>Calidris subruficollis</i>	Migrateur	Rare	VU - Vulnérable		X		
Bécasseau à poitrine cendrée	<i>Calidris melanotos</i>	Migrateur	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	Migrateur hivernant	Très commun	NT - Quasi menacé	X	X	X	
Bécasseau d'Alaska	<i>Calidris mauri</i>	Migrateur	Occasionnel	NT - Quasi menacé	X			
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>	Migrateur "hivernant rare"	Commun	LC - Préoccupation mineure		X		
Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure		X	X	
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	Migrateur hivernant	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure	X	X		
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	Migrateur hivernant	Commun	LC - Préoccupation mineure		X	X	
Chevalier semipalmé	<i>Tringa semipalmata</i>	Migrateur	Peu commun	LC - Préoccupation mineure	X			
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	Migrateur hivernant	Commun	DD - Données insuffisantes	X	X	X	
Total					18	21	16	7

Statut et Abondance à DSD = La Désirade (Levesque & Delcroix, 2021b), Liste rouge Guadeloupe (UICN Comité français et al., 2021).

Tableau 5 : Localisation des limicoles recensés à la Désirade durant les suivis de janvier 2019 à mars 2022.

Nom français	Nom scientifique	Statut à DSD	Abondance à DSD	Liste rouge 971	PC	RG	S1	S2	SB	Autres
RECURVIROSTRIDAE										
Échasse d'Amérique	<i>Himantopus mexicanus</i>	Erratique	Peu commun	EN - En Danger			X	X	X	
HAEMATOPODIDAE										
Huîtrier d'Amérique	<i>Haematopus palliatus</i>	Sédentaire	Rare	EN - En Danger	X	X				X
CHARADRIIDAE										
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Migrateur hivernant	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X				X
Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominica</i>	Migrateur	Peu commun	NT - Quasi menacé	X	X				X
Gravelot de Wilson	<i>Charadrius wilsonia</i>	Sédentaire	Rare	EN - En Danger	X		X	X		X
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Migrateur	Accidentel	NA - Non applicable		X				
Gravelot semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	Migrateur hivernant	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X		X	X	X
Gravelot kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Migrateur hivernant	Rare	DD - Données insuffisantes		X				
SCOLOPACIDAE										
Courlis corlieu (hudsonien)	<i>Numenius p. hudsonicus</i>	Migrateur	Peu commun	VU - Vulnérable	X	X	X	X	X	
Tournepierré à collier	<i>Arenaria interpres</i>	Migrateur hivernant	Commun	NT - Quasi menacé	X	X				X
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	Migrateur hivernant	Commun	EN - En Danger	X					X
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	Migrateur hivernant	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X				X
Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicollis</i>	Migrateur	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X				X
Bécasseau rousset	<i>Calidris subruficollis</i>	Migrateur	Rare	VU - Vulnérable		X				
Bécasseau à poitrine cendrée	<i>Calidris melanotos</i>	Migrateur	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X				X
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	Migrateur hivernant	Très commun	NT - Quasi menacé	X	X	X	X	X	X
Bécasseau d'Alaska	<i>Calidris mauri</i>	Migrateur	Occasionnel	NT - Quasi menacé						X
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>	Migrateur "hivernant rare"	Commun	LC - Préoccupation mineure						X
Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure		X				X
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	Migrateur hivernant	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X	X	X
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure					X	X
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	Migrateur hivernant	Commun	LC - Préoccupation mineure				X	X	
Chevalier semipalmé	<i>Tringa semipalmata</i>	Migrateur	Peu commun	LC - Préoccupation mineure		X				
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	Migrateur hivernant	Commun	DD - Données insuffisantes		X	X	X	X	
Total					13	17	6	8	8	16

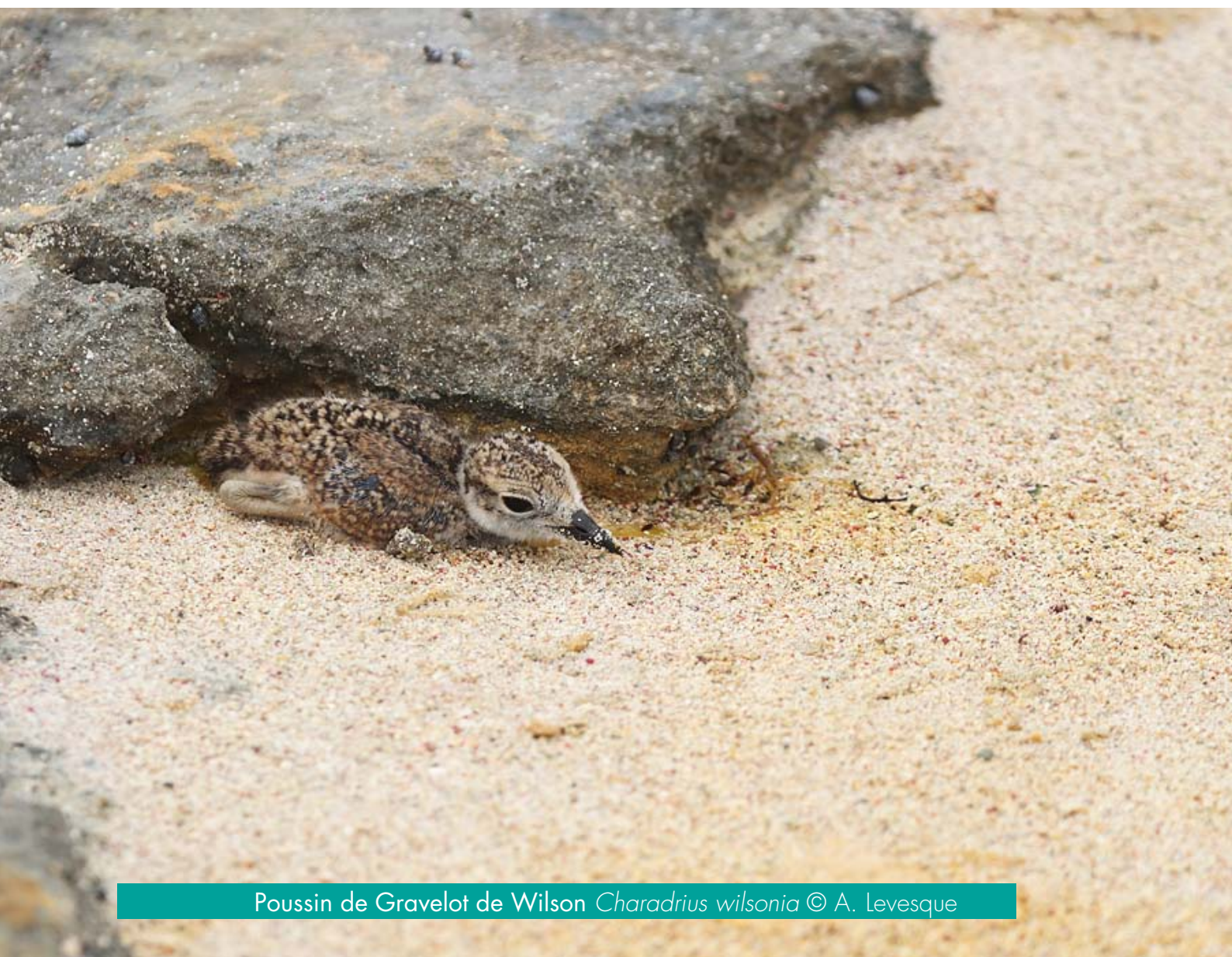
Statut et Abondance à DSD = La Désirade (Levesque & Delcroix, 2021b), Liste rouge Guadeloupe (UICN Comité français et al., 2021).

PC - Pointe des Colibris, RG - Réserve naturelle géologique, S1 - Saline des Galets 1, S2 - Saline des Galets 2, SB - Saline du bourg, Autres - données cumulés d'autres sites à la Désirade.

Concernant les deux limicoles nicheurs à La Désirade, leur première preuve de nidification avait eu lieu en 2016 lors de la réalisation de précédents suivis (Levesque & Delcroix, 2017).

Avant ces nouveaux suivis 2019 et 2022, aucune nidification de l'Huîtrier d'Amérique n'avait été observée à La Désirade depuis 2016 où il avait niché avec succès à la Pointe des Colibris et échoué à la Réserve naturelle géologique. Ces derniers suivis ont permis de trouver des preuves de potentielles nouvelles nidifications sur l'île, un juvénile a été vu en octobre 2019 à la Pointe des Colibris et deux juvéniles à la Réserve naturelle géologique en septembre 2021.

Quant au Gravelot de Wilson, il se reproduit annuellement depuis 2016 à La Désirade et plus particulièrement à la Pointe des Colibris (Levesque & Delcroix, 2017 ; Lemoine *et al.*, 2019) ; avec un minimum deux couples. Lors de ce suivis 2019-2022, à la Pointe des Colibris, il y a peut-être eu trois couples en 2019 et quatre en 2020, avec chaque année des jeunes à l'envol ; par contre malgré la présence sans doute d'au moins 3 couples, aucune nichée n'a été observée. Un couple avait été vu en 2020 à la Pointe Beauséjour en période de reproduction mais sans preuve de nidification ultérieure.



Poussin de Gravelot de Wilson *Charadrius wilsonia* © A. Levesque

Les comptages de ce groupe d'oiseaux n'ayant pas été effectués tous les mois, il est difficile avec le jeu de données disponible de distinguer l'évolution des effectifs de Limicoles au cours de l'année. Néanmoins cette phénologie avait été observée lors des précédents suivis (Levesque & Delcroix, 2017). Les Limicoles migrateurs fréquentent principalement La Désirade d'août à mars, avec une augmentation du nombre d'individus lors du passage postnuptial d'août à octobre et du passage prénuptial en février.

De même, il est difficile de comparer les effectifs de Limicoles avec les précédents suivis. À titre informatif, ci-dessous les plus grands effectifs dénombrés pour les espèces migratrices les plus communes.

- Gravelot semipalmé : 57 individus le 18/01/2019 à la Pointe des Colibris,
- Tournepierré à collier : 44 individus le 30/09/2020 à la Réserve naturelle géologique,
- Bécasseau semipalmé : 40 individus le 30/09/2020 à la Réserve naturelle géologique.

Les effectifs de Limicoles à La Désirade sont toujours très nettement inférieurs à ceux de Petite Terre (Levesque, 2021) et ceux de la Pointe des Châteaux (données eBird ; Levesque & Chevy, 2006 ; Hecker & Levesque, 2009 ; Levesque & Hecker, 2008).

Contrairement aux précédents suivis (Lemoine *et al.*, 2019), le plus grand nombre d'espèces de Limicoles observés fut sur la Réserve naturelle géologique et non à la Pointe des Colibris (Tableau 5), 17 contre 13 respectivement. Cependant la Pointe des Colibris reste quasi annuellement le site avec les plus importants effectifs de Limicoles à La Désirade (Figure 4). Quant aux salines, toutes cumulées, seulement neuf espèces y ont été vues ainsi que des Limicoles en petits nombres ; lors des premiers suivis, elles étaient plus attractives que la Réserve naturelle géologique (Levesque & Delcroix, 2017).

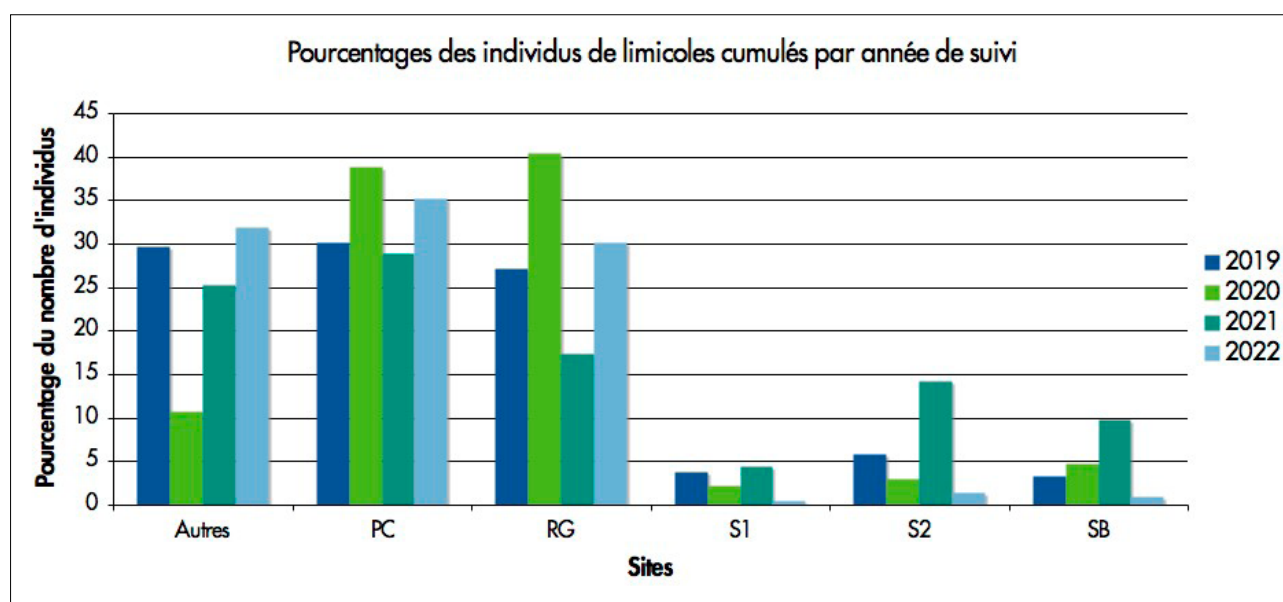


Figure 4 : Répartition des individus de Limicoles cumulés par année à La Désirade lors des suivis de janvier 2019 à mars 2022.

III.B - Les oiseaux marins

À La Désirade, les oiseaux marins forment un ensemble diversifié d'espèces, qui comporte dix familles (**Levesque & Delcroix, 2021b**). Ces espèces forment deux groupes bien distincts, un premier d'espèces côtières et un deuxième d'espèces pélagiques qui ne font que passer au large de La Désirade.

Durant ces suivis de 2019-2022, 14 espèces ont été vues à La Désirade ou dans ses eaux limitrophes représentant six familles (**Tableau 6**). En 2019, neuf espèces ont été contactées, 11 en 2020, neuf en 2021 et 6 les trois premiers de 2022.

Toutes ces espèces d'oiseaux marins sont migratrices ou erratiques ; certaines sont nicheuses à La Désirade.

Quatre espèces se reproduisent à La Désirade, le Phaéton à bec jaune, le Phaéton à bec rouge, la Sterne bridée et la Petite Sterne.

Une autre est suspectée de nicher à La Désirade, le Puffin d'Aubudon, ce dernier pourrait être un potentiel nicheur, il est observé de temps en temps aux abords de La Désirade et des secteurs propices à la nidification de l'espèce sont présents sur la façade nord de l'île (**Leblond, 2012**).

Parmi ces 14 espèces d'oiseaux marins contactées durant ces suivis 2019-2022, cinq ont un statut de conservation défavorable en Guadeloupe en raison des faibles effectifs nicheurs dans l'archipel (**UICN Comité français et al., 2021**). Il s'agit du Phaéton à bec rouge - EN « En danger », du Noddi brun - VU « Vulnérable », de la Petite Sterne - VU, du Phaéton à bec jaune - VU, et du Pélican brun - VU. Et deux autres espèces sont proches d'avoir un statut défavorable, elles sont classées NT « Quasi menacée », la Sterne fuligineuse et la Sterne bridée.

Le suivi de la reproduction du Phaéton à bec jaune, du Phaéton à bec rouge et de la Sterne bridée a été effectué le long des falaises nord et des blocs adjacents en bateau quand le temps le permet ou depuis un point fixe depuis le haut des falaises, pour faciliter le monitoring le linéaire de falaises a été segmenté en secteurs (**Figure 5**). Les couples reproducteurs des deux espèces de Phaétons ont été également suivis aux falaises ouest (Pointe Frégule) depuis la côte à la Pointe des Colibris. Concernant la Petite Sterne, le suivi de la nidification a été réalisé à la Pointe des Colibris et à la Réserve naturelle géologique depuis la côte et aussi à la Pointe Beauséjour (au lieu-dit « Fanfan »).



Tableau 6 : Oiseaux marins observés lors de suivis de janvier 2019 à mars 2022.

Nom français	Nom scientifique	Mode de vie à La Désirade	Statut à La Désirade	Statut à La Désirade	Liste rouge Guadeloupe	2019	2020	2020	2022
LARIDAE									
Larinae									
Mouette atricille	<i>Leucophaeus atricilla</i>	Côtier	Migrateur	Peu commun	LC	X	X	X	
Sterninae									
Noddi brun	<i>Anous stolidus</i>	Côtier	Migrateur	Commun	VU		X	X	
Sterne fuligineuse	<i>Onychoprion fuscatus</i>	Pélagique	Migrateur	Commun	NT		X		
Sterne bridée	<i>Onychoprion anaethetus</i>	Côtier	Migrateur nicheur	Commun	NT	X	X	X	
Petite Sterne	<i>Sternula antillarum</i>	Côtier	Migrateur nicheur	Commun	VU	X	X	X	
Sterne royale	<i>Thalasseus maximus</i>	Côtier	Migrateur hivernant estivant	Commun	LC	X	X	X	X
PHAETHONTIDAE									
Phaéon à bec jaune	<i>Phaethon lepturus</i>	Côtier	Migrateur nicheur	Peu commun	VU	X	X	X	X
Phaéon à bec rouge	<i>Phaethon aethereus</i>	Côtier	Migrateur nicheur	Peu commun	EN	X		X	X
PROCELLARIDAE									
Puffin cendré	<i>Calonectris diomedea</i>	Pélagique	Migrateur	Commun	LC		X		
Puffin majeur	<i>Ardenna gravis</i>	Pélagique	Migrateur	Commun	LC		X		
Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	Pélagique	Migrateur	Commun	LC				X
FREGATIDAE									
Frégate superbe	<i>Fregata magnificens</i>	Côtier	Erratique	Très commun	LC	X	X	X	X
SULIDAE									
Fou brun	<i>Sula leucogaster</i>	Côtier	Erratique	Occasionnel	LC	X			
PELECANIDAE									
Pélican brun	<i>Pelecanus occidentalis</i>	Côtier	Erratique	Peu commun	VU	X	X	X	X
Total						9	11	9	6

Statut et Abondance à DSD = La Désirade (Levesque & Delcroix, 2021b), Liste rouge Guadeloupe (UICN Comité français *et al.*, 2021).

PC - Pointe des Colibris, RG - Réserve naturelle géologique, S1 - Saline des Galets 1, S2 - Saline des Galets 2, SB - Saline du bourg, Autres - données cumulés d'autres sites à la Désirade.



Figure 5 : Localisation des secteurs de reproduction des oiseaux marins des falaises nord de La Désirade lors des suivis de janvier 2019 à mars 2022.

III.B.1 - Le Phaéton à bec jaune

Le Phaéton à bec jaune nidifie sur les falaises ouest de La Désirade entre la pointe Frégule et le secteur NO1, il fréquente habituellement cette zone de janvier à août. Lors des précédents suivis, le nombre estimé de couples était de deux à cinq couples entre 2013 et 2015 (**Levesque & Delcroix, 2017**) et de quatre à six couples entre 2016 et 2018 (**Lemoine et al., 2019**).

Lors des suivis 2019-2022, le nombre estimé de couples a oscillé de quatre à cinq couples ; cinq en 2019 puis quatre en 2020 et 2021. En 2022, compte tenu de plus peu de mois de suivi, il n'y a qu'une donnée, qui suggérerait au minimum la présence de 3 couples en mars.

En 2018, un individu avait été vu au niveau de la Réserve naturelle géologique (**Levesque & Delcroix, 2017**), mais il n'y a pas eu de nouvelle donnée depuis cette observation.

Le nombre de sites de nidification disponibles pour l'espèce sur les falaises ouest de La Désirade semble atteint puisque déjà en 2002 l'estimation de couples de Phaéton à bec jaune était de cinq couples (**Leblond, 2012**). L'UICN France a classé en 2021 le Phaéton à bec jaune en VU « Vulnérable » dans l'archipel guadeloupéen (**UICN Comité français et al., 2021**).

III.B.2 - Le Phaéton à bec rouge

Il est présent dans l'archipel guadeloupéen d'octobre à juillet. À La Désirade, le Phaéton à bec rouge niche dans les mêmes falaises que le Phaéton à bec jaune, il est beaucoup plus rare que ce dernier. Pourtant ce ne fut pas toujours le cas, **Leblond (2012)** estimait la présence de 15 à 20 couples en 2002 et de zéro couple en 2010. L'UICN France a classé en 2021 le Phaéton à bec rouge en EN « En danger » dans l'archipel guadeloupéen (**UICN Comité français et al., 2021**).

Lors des précédents suivis, le nombre de données fut très faible (**Levesque & Delcroix, 2017 ; Lemoine et al., 2019**), une donnée d'un individu lors du suivis 2013-2015 et deux pour ceux de 2016-2018, concernant un individu en 2016 et deux individus en 2017. Cela suggérerait au minima la présence d'un couple de Phaéton à bec rouge à La Désirade sur les falaises ouest.

En janvier 2016, un individu avait été observé au niveau des falaises nord-est la Réserve naturelle géologique (**Lemoine et al., 2019**) et il en a été de même en avril 2019, ces données laissent à penser à la présence d'un couple, il serait donc intéressant de vérifier les prochaines années si l'espèce niche dans ce secteur.

Quant aux falaises ouest de La Désirade, il y a eu comme lors des suivis précédents, très peu de données, seulement deux. En mai 2021, un adulte avait été vu ; et en mars 2022, un adulte ainsi qu'un jeune presque volant avaient été observés.



Phaéton à bec rouge *Phaethon aethereus* © A. Levesque

III.B.3 - La Sterne bridée

Des colonies de nidification de Sternes bridées sont présentes sur différents secteurs des falaises nord de La Désirade. La méthode du déclenchement d'un envol suivi d'un comptage des oiseaux en vol a été effectué puisqu'il est impossible de distinguer posés tous les individus présents (Cadiou *et al.*, 2009).

Pour cette espèce, le nombre de reproducteurs sera calculé différemment que dans les deux précédents rapports (Levesque & Delcroix, 2017 ; Lemoine *et al.*, 2019). Seuls les comptages effectués en mai sont retenus et ils sont utilisés pour le nombre de reproducteurs présents. Ceux de juillet prennent sûrement en compte d'autres individus non reproducteurs sur site.

Toutes les données des précédents suivis 2013-2015 et 2016-2018, ainsi que celles nouvellement récoltées de 2019-2021 (pas en 2022, en dehors de la convention), ont été utilisées pour calculer le nombre de nids apparemment occupés « NAO » (Tableau 7). Ce dernier est égal au nombre d'individus en vol multiplié par 0,67 (Cadiou *et al.*, 2009).

Leblond (2012) avait estimé à 40 - 50 couples en 2002 et à 70 - 80 en 2009-2010, donc une population nicheuse en augmentation. Lors des premiers comptages 2014-2015, le NAO nouvellement calculé a été relativement bas entre 20 - 30. Puis il a augmenté d'année en année, sauf en 2018 et 2019, pour dépasser les 100 en 2020 (115) et en 2021 (104). Pour l'année 2019, le NAO est sous-estimé puisque pour le secteur N05, il n'y a pas eu d'envol total des oiseaux, seuls ceux visibles posés et ceux déjà en vol ont été dénombrés.

L'UICN France a classé en 2021 la Sterne bridée en NT « Quasi menacée » dans l'archipel guadeloupéen (UICN Comité français *et al.*, 2021).

Tableau 7 : Estimation du nombre de couples de Sternes bridées sur les falaises nord de La Désirade de 2014 à 2021.

Année	N01	N02	N03	N04	N05	N06	Total individus	NAO
08/05/2014	0	36	10	0	X	0	46	30
25/05/2015	5	4	8	2	16	0	35	23
15/05/2016	0	6	6	2	45	10	69	46
01/05/2017	8	4	30	2	60	10	114	76
03/05/2018	30	0	0	0	30	27	87	58
24/05/2019	7	2	20	2	70*	12	111	74
15/05/2020	8	12	48	3	80	22	173	115
05/05/2021	55	10	24	2	50	15	156	104

Données 2013-2014 (Levesque & Delcroix, 2017) , donnée 2016-2018 (Lemoine *et al.*, 2019). * pas d'envol des sternes



III.B.4 - Le Noddi brun

Lors des suivis des falaises nord de La Désirade, des Noddis bruns sont observés dans les mêmes secteurs que les Sternes bridés. Leurs effectifs en période de reproduction y ont toujours été très fluctuants.

Leblond (2012) avait estimé à 40 à 50 couples en 2002 et à un couple en 2009-2010. Puis lors des précédents suivis, avaient été dénombrés un maximum de 86 individus en 2014 et de 236 en 2015 (**Levesque & Delcroix, 2017**), ainsi que la présence d'un individu en 2016, aucun en 2017 puis en 70 en 2018 (**Lemoine et al., 2019**).

Cette espèce a longtemps été considérée comme nicheuse à La Désirade, cependant aucune preuve de reproduction n'a jamais été observée (couveur, œuf ou poussin) ; il est donc préférable dorénavant de considérer cette espèce comme non nicheuse sur l'île. Ces grands effectifs avaient été observés en fin de saison de reproduction (juillet-août), une période où le site peut également servir de reposoir à des individus s'étant reproduit ailleurs ou à des non-reproducteurs.

Lors de ces suivis 2019-2022, les effectifs en juillet ont été très fluctuants d'une année sur l'autre, 64 en 2019, 12 en 2020 et 35 en 2021.

L'UICN France a classé en 2021 le Noddi brun en Vu « Vulnérable » dans l'archipel guadeloupéen (**UICN Comité français et al., 2021**).



Noddis bruns *Anous stolidus* © A. Levesque

III.B.5 - La Petite Sterne

La reproduction de la Petite Sterne à La Désirade est récente, la première nidification fut reportée en 2010 à la Pointe des Colibris (**Anselme & Levesque, obs. pers.**). À partir de cette date, l'espèce a niché tous les ans, soit à la Pointe des Colibris, soit sur la Réserve naturelle géologique (où deux zones sont connues) ; et plus généralement sur les deux sites simultanément. Cependant, le nombre de couples et le succès de reproduction est plus important sur la réserve.

Le nombre de couples nicheurs est difficile à estimer. Au cours de la saison, il y a des échecs partiels ou totaux, suivis certaines fois de nouvelles tentatives de ponte. Il est par conséquent difficile de savoir si ceux sont les mêmes couples qui réessaient de nicher ou de nouveaux arrivants ayant eux aussi échoué sur des colonies proches. De même, dans le cas de nouveaux arrivants, d'où proviennent-ils, d'échanges entre les sites de reproduction de La Désirade ou bien avec ceux des colonies de la pointe des Châteaux ou de la Réserve naturelle des îles de la Petite Terre (**Gomès et al., 2014**) ? Cela peut bien sûr être un mixte des deux.

Les précédentes estimations de la reproduction de la Petite Sterne à La Désirade étaient de 22 à 30 couples en 2014 et 14 à 19 en 2015 (**Levesque & Delcroix, 2017**) ; ainsi que 2 nids en 2016, 4 nids en 2017 et 25 couples en 2018 (**Lemoine et al., 2019**).

Lors de ce suivi 2019-2021 (pas en 2022, en dehors de la convention), une attention particulière a été portée sur le nombre de couveurs/nids, afin d'avoir d'une idée plus réelle du nombre de reproducteurs et non du nombre de couples probables induit par le nombre d'adultes présents.



Petites Sternes *Sternula antillarum* couvant sur la RNG © A. Levesque

Le nombre de Petites Sternes nicheuses à La Désirade a été relativement bas vis-à-vis des sites de nidification potentiels sur l'île. En 2019, un minimum de 10 couvées de Petites Sternes a été observé, 14 en 2020 et seulement cinq en 2021 (Tableau 8).

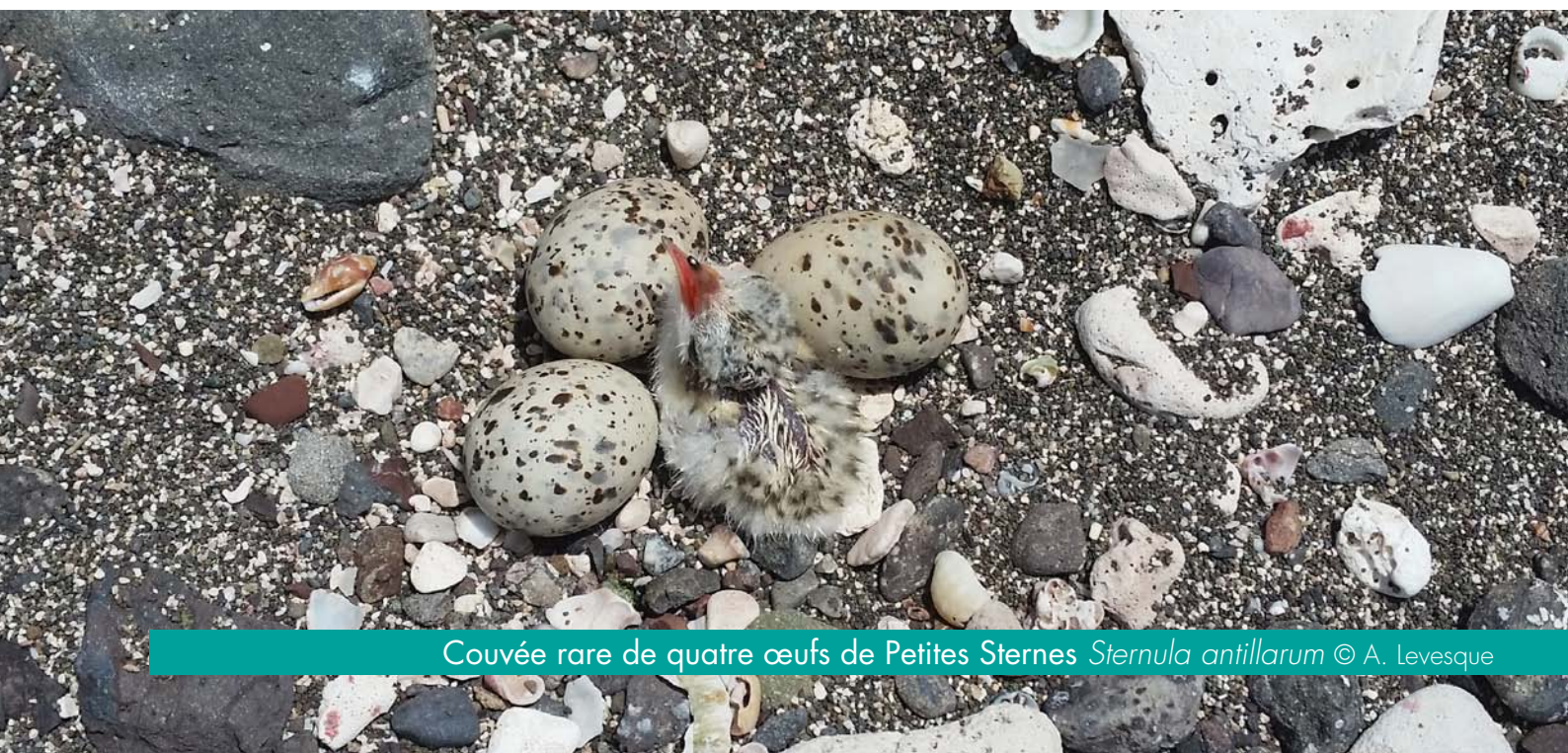
Ce faible effectif de nicheurs peut sans doute s'expliquer par l'attractivité des nouveaux sites de nidification sur la Réserve naturelle des îlets de Petite Terre située à proximité de La Désirade. En 2019, deux plateformes de nidification pour l'espèce ont été installées à Terre-de-Bas, ainsi que deux autres en 2020. Ces structures ont très vite été colonisées par les Petites Sternes, avec un succès de reproduction élevé par rapport à la nidification en milieu naturel (Levesque *et al.*, 2021).

Les sites de nidification de la Petite Sterne à La Désirade subissent-ils trop de dégradation ou de dérangement ? La question peut se poser puisqu'en 2019, un nouveau site de reproduction a été exploité, la Pointe Beauséjour, non loin de la Pointe des Colibris. Cette colonie semble avoir remplacé cette dernière où seulement un nid avec oeufs a été observé, contre un minimum de 9 couvées à la Pointe Beauséjour. De même pour la Réserve naturelle géologique, la zone de nidification a changé chaque année de suivi.

La Petite Sterne a été évaluée en 2021 comme Vu « Vulnérable » dans l'archipel guadeloupéen (UICN Comité français *et al.*, 2021).

Tableau 8 : Nombre minimum de couvées et nombre maximal d'adultes de Petites Sternes selon le site de nidification à La Désirade lors des suivis 2019-2021.

Site de nidification	2019		2020		2021	
	Nb min couvées	Nb max adultes	Nb min couvées	Nb max adultes	Nb min couvées	Nb max adultes
Pointe des Colibris	1	15	0	8	0	3
Pointe Beauséjour	9	35	1	1	0	0
Réserve naturelle géologique Sud	0	0	0	0	5	15
Réserve naturelle géologique Est	0	15	13	28	0	0
Total de couvées	10		14		5	



Couvée rare de quatre œufs de Petites Sternes *Sternula antillarum* © A. Levesque

III.C - Les oiseaux terrestres

Les oiseaux terrestres sont le « groupe » le plus diversifié (Levesque & Delcroix, 2021b). Un total de 87 espèces d'oiseaux terrestres a été observé à ce jour à La Désirade.

À l'occasion des journées de présence sur l'île pour les divers suivis, de nombreuses espèces d'oiseaux ont été observées, y compris en dehors des sites d'études. Un total de 45 espèces de ce groupe ont été contactées de janvier 2019 à mars 2022. Cette avifaune terrestre était composée de 23 sédentaires, 18 migrateurs et quatre exotiques (Tableau A1 en annexes).

La Désirade est une île propice à l'observation d'espèces migratrices terrestres. Parmi les 87 espèces d'oiseaux terrestres recensées à La Désirade, 51 sont migratrices (Levesque & Delcroix, 2021b). Dont 18 espèces ont été contactées durant ces suivis 2019-2022. Les plus régulières sont la Paruline rayée, le Coulicou à bec jaune, le Goglu des prés et le Viréo à œil rouge.

Durant ces suivis 2019-2022, quatre nouvelles espèces d'oiseaux terrestres ont été découvertes pour La Désirade. Il s'agissait de trois migrateurs, le Viréo jaune-verdâtre (2019), le Pioui de l'Est (2019) et le Coucou gris (2020) ; ainsi que d'un sédentaire, le Vacher luisant (2020) dont la première reproduction sur l'île a également été observée (N. Barré). Une deuxième nouvelle espèce nicheuse pour La Désirade a été constatée, la Tourterelle à ailes blanches, qui comme le Vacher luisant, est en expansion dans les Petites Antilles (Larsen & Levesque, 2008).

Récemment deux nouvelles espèces pour l'île ont été découvertes, Le Trembleur brun en avril 2022 (É. Delcroix) et l'Engoulevent pyramidig (A. Levesque) en mai 2022.

Parmi les espèces d'oiseaux terrestres recensées à La Désirade, une espèce a un statut de conservation défavorable en Guadeloupe. Le Pigeon à couronne blanche classé EN « En danger » n'a pas été vu durant ces suivis. Cette espèce est un nicheur rare et récent en Guadeloupe (Delcroix *et al.*, 2016), l'espèce est considérée comme erratique à La Désirade.



Tourterelle à ailes blanches *Zenaida asiatica* © A. Levesque

Programme STOC-Guadeloupe

Le suivi des oiseaux terrestres effectué à La Désirade est uniquement centré sur le programme STOC-Guadeloupe. Quatre itinéraires de 10 points fixes sont suivis annuellement depuis 2015 et sont situés de part et d'autre de La Désirade, deux sur le plateau et deux en zone littorale afin d'avoir une idée globale sur l'île (Figure 2, page 8).

Ce programme se focalise principalement sur les espèces terrestres nicheuses, donc majoritairement sédentaires à La Désirade, néanmoins certains migrateurs ont aussi été contactés, dont une espèce nicheuse : l'Hirondelle à ventre blanc. De plus, des individus autres que des espèces terrestres sont également recensés, comme les espèces nicheuses d'Ardéidés (Héron vert, Bihoreau violacé et Héron garde-boeufs).

Durant les suivis 2019-2021, deux circuits (DSD ouest ; DSD plateau ouest) ont été effectués par Anthony Levesque dans le cadre de la convention et les deux autres (DSD est ; DSD plateau est) par Éric Delcroix (ancien salarié de l'association Tité).

Les données de 2022 seront dans un rapport ultérieur puisque en dehors de la présente convention.

Le programme STOC 2019-2021 à La Désirade avait permis de recenser 31 espèces, 25 en 2019, 29 en 2020 et 23 en 2021.

L'avifaune contactée était composée de 24 espèces sédentaires, quatre migratrices et trois exotiques. Parmi elles, quatre n'étaient pas des espèces terrestres, le Héron garde-boeufs, le Héron vert, le Bihoreau violacé et la Frégate superbe.

Sept espèces sont omniprésentes sur La Désirade (Tableau 9 et A2 « en annexes »). De 2019 à 2021, elles ont eu des fréquences moyennes de présence (pourcentage de présence par point suivi) par année supérieures à 70 % pour les 40 points suivis (à l'exception de la Colombe à queue noire en 2021). Par ordre d'importance, il s'agit de la Tourterelle à queue carrée, la Paruline jaune, le Sucrier à ventre jaune, l'Élénie siffleuse, le Moqueur corossol, la Colombe à queue noire et le Sporophile cici.

Ces sept espèces sont les plus communes également en Guadeloupe, cependant la tendance évolutive entre 2014 et 2019 n'est pas positive pour chacune (Levesque et al., 2020). L'analyse des données du programme STOC-Guadeloupe pour cette période a montré des baisses d'effectifs pour l'Élénie siffleuse, la Paruline jaune, le Sucrier à ventre jaune et le Sporophile cici.

Fait remarquable, le Moqueur des savanes a été observé à deux reprises en 2019 sur le plateau, un individu sur deux points de l'itinéraire DSD plateau est. Auparavant cette espèce n'avait été contactée que sur la frange littorale de La Désirade (Levesque & Delcroix, 2017 ; Lemoine et al., 2019).



Tableau 9 : Fréquence de contacts (pourcentage de points avec présence de l'espèce) lors du programme STOC de 2019 à 2021 à La Désirade.

Programme STOC	2019					2020					2021				
Nom français	DSD 01	DSD 02	DSD 03	DSD 04	Fréquence moyenne	DSD 01	DSD 02	DSD 03	DSD 04	Fréquence moyenne	DSD 01	DSD 02	DSD 03	DSD 04	Fréquence moyenne
Tourterelle à queue carrée	100	90	100	100	97,5	100	100	100	100	100	100	90	100	100	97,5
Paruline jaune	100	100	100	100	100	90	90	90	100	92,5	90	100	100	90	95
Sucrier à ventre jaune	100	90	90	90	92,5	100	80	100	90	92,5	100	90	80	100	92,5
Élénie siffleuse	100	70	100	100	92,5	90	80	100	100	92,5	80	80	90	100	87,5
Moqueur corossol	80	90	100	100	92,5	90	80	100	80	87,5	100	50	100	40	72,5
Colombe à queue noire	90	90	60	100	85	90	90	70	100	87,5	60	80	60	70	67,5
Sporophile cici	100	100	50	60	77,5	100	100	50	80	82,5	100	90	70	50	77,5
Viréo à moustaches	60	70	20	60	52,5	70	70	60	70	67,5	90	80	10	50	57,5
Tyrann gris	80	90	20	60	62,5	80	90	20	50	60	80	80	20	20	50
Moqueur grivotte	90	40	30	10	42,5	90	20	50	30	47,5	100	60	20	60	60
Colibri huppé	60	10	50	10	32,5	90	40	100	50	70	40	20	70	30	40
Sporophile rougegorge	40	50	20	20	32,5	50	80	10	20	40	70	80	20	10	45
Moqueur des savanes	40	70	0	20	32,5	70	80	0	0	37,5	40	70	0	0	27,5
Tourterelle turque	20	30	0	0	12,5	40	40	0	0	20	20	30	0	0	12,5
Crécerelle d'Amérique	10	0	10	10	7,5	30	10	0	20	15	30	0	20	30	20

DSD01 = DSD ouest, DSD02 = DSD est, DSD03 = DSD plateau ouest et DSD04 = DSD plateau est.

Programme STOC	2019					2020					2021				
Nom français	DSD 01	DSD 02	DSD 03	DSD 04	Fréquence moyenne	DSD 01	DSD 02	DSD 03	DSD 04	Fréquence moyenne	DSD 01	DSD 02	DSD 03	DSD 04	Fréquence moyenne
Héron garde-boeufs	10	20	0	0	7,5	20	10	0	0	7,5	10	40	0	0	12,5
Héron vert	10	20	0	0	7,5	20	20	0	20	15	10	0	0	0	2,5
Tourterelle à ailes blanches	0	20	0	0	5	0	30	10	0	10	10	20	0	0	7,5
Pigeon à cou rouge	0	10	0	0	2,5	0	10	10	0	5	0	10	20	10	10
Coulicou manioc	10	0	0	10	5	10	0	0	30	10	0	0	0	0	0
Colibri fallé-vert	10	10	0	0	5	20	0	0	0	5	0	0	0	0	0
Astrild cendré	10	0	0	0	2,5	10	0	0	0	2,5	10	0	0	0	2,5
Colombe à croissants	10	0	0	0	2,5	10	0	10	0	5	0	0	0	0	0
Frégate superbe	0	0	0	0	0	0	20	0	0	5	0	10	0	0	2,5
Bihoreau violacé	10	0	0	0	2,5	10	0	0	0	2,5	0	0	0	0	0
Paruline rayée	10	0	0	0	2,5	10	0	0	0	2,5	0	0	0	0	0
Ani à bec lisse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	2,5
Capucin damier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	0	0	2,5
Hirondelle à ventre blanc	0	0	0	0	0	10	0	0	0	2,5	0	0	0	0	0
Martinet sombre	0	0	0	0	0	0	0	10	0	2,5	0	0	0	0	0
Quiscale merle	0	0	0	0	0	10	0	0	0	2,5	0	0	0	0	0

DSD01 = DSD ouest, DSD02 = DSD est, DSD03 = DSD plateau ouest et DSD04 = DSD plateau est.

IV - APPROCHE PAR SITE SUIVI

IV.A - La Réserve naturelle géologique

La Réserve naturelle géologique a une grande diversité aviaire. Durant les jours de présence sur l'île pour réaliser les suivis 2019-2022, 52 espèces d'oiseaux y ont été vues sur la RNG, dont 22 étaient sédentaires, 27 migratrices, deux exotiques et une erratique.

Elle ne présente pas d'intérêt particulier pour les oiseaux terrestres, compte tenu du peu de biotopes présents pour ces espèces. Cependant ses façades côtières sont très importantes pour les limicoles et les oiseaux marins.

Même s'il ne s'agit pas de sites importants en termes d'effectifs de halte migratoire ou d'hivernage, une belle diversité de limicoles a été observée sur ses rivages. Lors de ces suivis, 17 espèces ont été recensées. Les plus fréquemment rencontrées ont été le Gravelot semipalmé, le Pluvier argenté, le Tournepierre à collier, l'Huîtrier d'Amérique et le Chevalier grivelé. Parmi elles, deux ont des statuts de conservation défavorables dans l'archipel guadeloupéen (**UICN Comité français et al., 2021**) ; l'Huîtrier d'Amérique est évalué EN « En Danger » et le Courlis corlieu hudsonien VU « Vulnérable ».

L'Huîtrier d'Amérique avait tenté de s'y reproduire une première fois en 2016, un œuf abandonné avait été trouvé (**Levesque & Delcroix, 2017**) et depuis il n'y avait pas eu de nouvelle preuve de nidification. Lors de ces suivis, deux premières années potentiellement locales ont été vues en septembre 2019.

Concernant les oiseaux marins, la réserve est un site de reproduction annuelle de Petites Sternes, avec des effectifs reproducteurs très variables d'une année sur l'autre durant ces suivis (3 couveurs en 2019, 13 en 2020 et 5 en 2021). Surtout, ces nidifications ont eu lieu sur des sites annuels différents, peut-être dû à du dérangement ; ceci est à surveiller l'espèce étant classée VU « Vulnérable » (**UICN Comité français et al., 2021**).

Deux autres espèces d'oiseaux marins sont susceptibles d'y nicher. Il s'agit également de deux espèces à statut de conservation défavorables du fait du peu de couples nicheurs dans l'archipel guadeloupéen (**UICN Comité français et al., 2021**). Il s'agit du Phaéton à bec rouge classé EN « En danger » et du Phaéton à bec jaune évalué VU « Vulnérable ». Le premier a été de nouveau vu en période de reproduction dans le nord de la réserve durant ces suivis (2019), comme cela avait été le cas également en 2016 (**Levesque & Delcroix, 2017**). Quant au second, il n'a pas été recontacté lors de ces suivis, mais l'avait été en 2018 dans la partie sur de la RNG (**Levesque & Delcroix, 2017**).



Vue de la Pointe Doublé (Réserve naturelle géologique) © F. Delcroix

IV.B - Les salines

Les salines de La Désirade sont au nombre de trois ; une à la sortie du bourg et deux adjacentes vers la pointe ouest de l'île, non loin du lieu-dit « Les Galets ».

Du fait de la grande diversité de milieux présents au niveau de ces salines, milieu aquatique, milieux fermés (buissonnant et arbustif) et milieu ouvert (pâturage), une grande diversité d'espèces est présente. Lors de ces suivis 2019-2022, suivis 49 espèces ont été observées. Parmi elles, il y a eu 23 sédentaires, 20 migratrices, quatre erratiques et deux exotiques.

Les salines des Galets sont beaucoup plus riches en espèces que la saline du bourg, 46 espèces contre 38 respectivement, recensées durant ces suivis.

L'avifaune rencontrée au niveau de ces salines est bien sûr représentée fortement d'oiseaux d'eau, 23 espèces. Ils étaient composés de limicoles (9 espèces), d'Ardéidés (6 espèces), de Rallidés (4 espèces), d'Anatidés (3 espèces) et de Threskiornithidés (1 espèce).

Les oiseaux d'eaux qui fréquentent les salines sont quasiment toutes des espèces migratrices de passage ou hivernantes.

Parmi les oiseaux d'eau, cinq espèces y ont déjà été nicheuses (Levesque & Delcroix, 2017), la Gallinule d'Amérique, la Foulque d'Amérique, le Héron garde-bœufs, l'Érismature rousse et le Grèbe à bec bigarré. Durant ces suivis, seuls la Gallinule d'Amérique, la Foulque d'Amérique et l'Héron garde-bœufs s'y sont reproduits. Ce dernier a établi une colonie depuis 2014 sur la saline des Galets (S1), aucun comptage de nids n'a été effectué durant ces suivis, cependant 135 individus avait été dénombré à la tombée de la nuit en janvier 2021.



La saline des Galets (S2) © A. Levesque

La présence d'oiseaux d'eau est variable d'une année à l'autre, celle-ci est liée à la hauteur des niveaux d'eau. Ces dernières années, les niveaux d'eau ont été très bas, ce qui n'a pas été attractif pour la Foulque d'Amérique qui y a été vue très peu de fois et quant à l'Érismature rousse elle n'a pas été recontactée durant ces suivis 2019-2021. Ces deux espèces ont un faible nombre de couples nicheurs dans l'archipel guadeloupéen, elles sont classées respectivement VU « Vulnérable » et NT « Quasi menacé » en Guadeloupe (UICN Comité français *et al.*, 2021).

Cinq espèces recensées lors de ces suivis ont un statut de conservation défavorable. La Talève violacée, l'Échasse d'Amérique et l'Aigrette bleue sont classées EN « En danger » en raison d'un faible nombre de nicheurs dans l'archipel, cependant seulement des individus de passage ou hivernants fréquentent La Désirade ; il en est de même pour la Grande Aigrette qui est évaluée VU « Vulnérable ». Sans oublier, le Courlis corlieu hudsonien fréquentant les salines durant sa migration, dont le statut de conservation est VU « Vulnérable », cette sous-espèce est jugée en depuis plusieurs années en déclin (Andres *et al.*, 2012 ; Hope *et al.*, 2019).

Malgré des niveaux d'eau bas, peu de limicoles ont été contactés, neuf espèces contre 15 lors des précédents suivis (Lemoine *et al.*, 2019). Les espèces les plus fréquemment observées ont été le Chevalier grivelé, l'Échasse d'Amérique et le Petit Chevalier.

Concernant les Anatidés, une nouvelle pour l'île y a été découverte, la Sarcelle d'été en janvier 2021 à la saline du bourg.

La Sarcelle à ailes bleues, l'espèce de canards la plus fréquente dans l'archipel, a été observée en très faibles nombres durant ces suivis, un effectif maximal de 13 individus en 2019 aux salines du Galets et de six en 2020 à la saline de bourg. Des chiffres qui sont très loin des 116 individus en 2014 et des 117 individus en 2015 (Levesque & Delcroix, 2017).

De plus, un Ibis falcinelle a été vu aux salines de Galets en janvier 2019, il s'agissait de la deuxième donnée pour l'île.



La saline du bourg © É. Delcroix

IV.C - La Pointe des Colibris

La Pointe des Colibris est un site de taille modeste (environ 5 ha). Il s'agit d'un milieu ouvert avec une végétation rase et quelques buissons, parsemé de petites zones de sable ainsi que de tuf et bordé par une côte rocheuse.

Durant ces suivis 2019-2022, 47 espèces ont été recensées ; dont 17 sédentaires, 22 migratrices, cinq erratiques et trois exotiques.

Le site est intéressant pour les limicoles, mais les nombres d'individus n'y sont pas très importants. 13 espèces ont été observées durant le suivi 2019-2022. Les espèces les plus fréquentes ont été le Gravelot de Wilson, le Gravelot semiplumé, l'Huîtrier d'Amérique, le Chevalier grivelé, le Pluvier argenté et le Tournepiere à collier. Le Gravelot semipalmé est le limicole hivernant avec les plus grands effectifs dénombrés, 57 en janvier 2019 et 47 en janvier 2020. Deux espèces migratrices au statut de conservation défavorable ont été observées sur le site, le Bécasseau sanderling - EN « En danger », le Coursli corlieu hudsonien - VU « Vulnérable » (UICN Comité français *et al.*, 2021).

L'intérêt principal du site réside dans la présence en nidification de trois espèces à la reproduction rare dans l'archipel guadeloupéen. Il s'agit de la Petite Sterne classée VU « Vulnérable », et de deux limicoles évalués EN « En danger », l'Huîtrier d'Amérique et le Gravelot de Wilson (UICN Comité français *et al.*, 2021).

La reproduction de la Petite Sterne à la Pointe des Châteaux a été très mauvaise, durant ces trois années de suivi 2019 à 2021, malgré la présence d'adultes sur le site en période de reproduction. Seulement un nid a été observé en 2019. Le dérangement semble être le principal facteur négatif à cet abandon du site par les Petites Sternes, la Pointe des Colibris est fréquentée pour diverses activités.

Cependant la reproduction de Gravelot de Wilson ne semble pas avoir été impactée. Il y niche tous les ans depuis 2016. Durant les précédents suivis (Levesque & Delcroix, 2017), il y avait chaque année un minimum de deux couples. Lors de ces derniers suivis, trois couples en 2019 et quatre en 2020 avec des jeunes à l'envol. Par contre en 2021, malgré la présence de 3 couples, aucun jeune n'a été observé. Le Gravelot de Wilson est classé EN « En danger ».

Concernant l'Huîtrier d'Amérique, il avait niché une première fois en 2016 avec succès et depuis plus aucune nidification n'avait été observée (Levesque & Delcroix, 2017). Durant ces suivis, un juvénile a été observé en octobre 2019 à la Pointe des Colibris, ceci pouvant suggérer une potentielle reproduction sur le site.



La Pointe des Colibris © F. Delcroix

IV.D - Les falaises nord et ouest

Six « roches » le long des falaises nord de La Désirade accueillent les Sterne bridées en nidification; ainsi que des nicheurs de Phaétons à bec rouge et de Phaétons à bec jaune directement dans les falaises nord et ouest (Pointe Frégule).

Durant ces suivis orientés principalement sur la reproduction de ces trois espèces d'oiseaux marins menacées dans l'archipel, d'autres espèces d'oiseaux ont été également observées. Un total de 28 espèces ont été observées, 16 sédentaires, 10 migratrices et 2 erratiques.

Les effectifs reproducteurs d'oiseaux marins sur les falaises nord et ouest de La Désirade n'ont jamais été suffisants pour désigner ce site en tant que Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en Guadeloupe (Levesque & Mathurin, 2008).

Les effectifs de Sternes bridées ont souvent été fluctuants lors des précédents suivis (Lemoine *et al.*, 2019 ; Levesque & Delcroix, 2017). Par contre, durant ces suivis 2019-2021, ils ont été assez stables, si on ne tient pas compte du comptage de 2019 où il n'y a pas eu d'envol des individus au niveau d'une « roche ». Ils ont même été les plus importants depuis le début des suivis et y compris ceux d'autres études précédentes (Leblond, 2012). En 2020 et 2021, le nombre de nids apparemment occupés a été évalué à plus de 100 (115 et 104 respectivement). Une bonne nouvelle pour cette espèce évaluée NT « Quasi menacée » dans l'archipel guadeloupéen du fait d'un nombre de reproducteurs peu important (UICN Comité français *et al.*, 2021).

Concernant le Phaéton à bec jaune, lors des précédents suivis (Lemoine *et al.*, 2019 ; Levesque & Delcroix, 2017), le nombre minimum de couples a oscillé de 2 à 6 couples. Durant les suivis 2019-2022, ce nombre a oscillé entre 4-5 couples. Il est probable que le nombre de sites de nidification disponibles pour cette espèce sur les falaises nord et ouest de La Désirade soit atteint puisque déjà en 2002 l'estimation de couples de Phaéton à bec jaune était de cinq couples (Leblond, 2012). L'UICN France a classé en 2021 le Phaéton à bec jaune en VU « Vulnérable » dans l'archipel guadeloupéen (UICN Comité français *et al.*, 2021).

Quant au Phaéton à bec rouge, il est beaucoup plus rare, le nombre d'observations a presque été nul, seulement deux contacts. Lors des précédents suivis (Lemoine *et al.*, 2019 ; Levesque & Delcroix, 2017), les estimations étaient d'un couple. Il en a été de même durant ces suivis 2019-2022. Avec 2022, une belle observation d'un jeune presque volant.

Pourtant ce ne fut pas toujours le cas, Leblond (2012) estimait la présence de 15 à 20 couples en 2002 et de zéro couple en 2010. L'UICN France a classé en 2021 le Phaéton à bec rouge en EN « En danger » en Guadeloupe (UICN Comité français *et al.*, 2021).



Les falaises nord de La Désirade © F. Delcroix

IV.E - Le plateau

L'avifaune du plateau est beaucoup moins diversifiée que celle de la zone littorale. Le milieu naturel est composé d'un couvert buissonnant et arbustif dense où il n'y a pas de zone ouverte, à part la piste qui traverse ce plateau.

Le suivi des oiseaux sur le plateau n'a lieu que dans le cadre du programme STOC. L'avifaune du plateau était composée de 19 espèces contre 30 contactées sur le secteur littoral dans le cadre du suivi STOC 2016 à 2018 (**Lemoine et al., 2019**). Cette différence était un peu moins marquée durant les STOC 2019-2021, le nombre d'espèces contactées sur le plateau était de 24 contre 30 sur le littoral.

Les espèces ont été majoritairement des sédentaires, elle furent au nombre de 20, ainsi que trois migratrices et une erratique ; à noter l'absence d'espèces exotiques.

Le Quiscale merle n'a toujours pas été observé sur le plateau, ceci étant expliqué par l'absence de milieu ouvert. Par contre, le Moqueur des Savanes dont le biotope est assez similaire, a été vu à deux reprises en 2019 sur le plateau, un individu sur deux points de l'itinéraire DSD plateau est ; ce fut une première, l'espèce n'avait été contactée auparavant que sur la frange littorale de La Désirade.

Six espèces sont omniprésentes, elles ont été contactées à chaque point fixe (20) réalisé lors du programme STOC 2019-2021. Il s'agit par ordre d'effectifs décroissants, de la Paruline jaune, de l'Élénie siffleuse, de la Tourterelle à queue carrée, du Sucrier à ventre jaune, du Moqueur corossol et de la Colombe à queue noire.

Le Pigeon à couronne blanche classée EN « En Danger » (**UICN Comité français et al., 2021**) n'a pas été recontacté lors de ces derniers STOC comme il l'avait été en juin 2018 (**Lemoine et al., 2019**). Cette précédente donnée était intéressante, ce pigeon est un nicheur rare et récent dans l'archipel guadeloupéen (**Delcroix et al., 2016**) et la majorité des observations à La Désirade se font de septembre à décembre et concernent probablement des individus erratiques.



Piste traversant le plateau de La Désirade © A. Levesque

DISCUSSION

Le second suivi de l'avifaune de La Désirade a porté sur les années 2019 à 2021, il a lui aussi donné lieu à des résultats intéressants. Nous vous présentons les faits les plus marquants ci-dessous.

Les Huîtriers d'Amérique et les Gravelots de Wilson sont maintenant installés durablement à La Désirade. Ils produisent des jeunes chaque année.

L'installation de deux petites colonies de Petite Sterne se confirme sur la Réserve naturelle géologique et sur la Pointe des Colibris. Leur fragilité face au dérangement et au piétinement, tant de la part de l'homme que des cabris est toujours aussi forte et la productivité est malheureusement souvent très faible voire nulle.

L'utilisation de drone, comme nous en avons été témoins à la Pointe des Colibris, est une source importante de dérangement chez les oiseaux nicheurs (dans notre cas : limicoles et sternes). Les perturbations sonores et les intrusions dans le domaine vital de ces espèces entraînent des dérangements (stress, peur) et la fuite de la faune sauvage augmentant par conséquent le risque d'échec de reproduction (**Reyes, 2018**). De plus, ces appareils sont soumis à une réglementation de vol très stricte (**Gobbe, 2016**).

Les cabris et les moutons sont toujours aussi nombreux sur la réserve et ses alentours. Ils modifient le paysage de la RNG où la végétation est déjà rare. Ce surpâturage, ayant un fort impact sur le peu de couvert végétal, entraîne la désertification des sols (**Rognon, 1998**).



Plus que jamais les chats sont connus comme étant une des menaces majeures pour l'avifaune et pour d'autres groupes d'animaux. Ce phénomène est surtout dramatique dans les espaces insulaires où il n'y a pas d'espèce prédatrice, l'arrivée d'un prédateur tel que le chat est catastrophique. Les chats introduits sur les îles sont responsables d'au moins 14 % des extinctions mondiales d'oiseaux, de mammifères et de reptiles et constituent la principale menace pour près de 8 % des oiseaux, mammifères et reptiles en danger de disparition (**Medina et al., 2011**). Nous avons été témoins de la prédation d'un chat sur un Gravelot de Wilson aux salines des Galets. Rappelons que Le Gravelot de Wilson est une espèce menacée en Guadeloupe, classée EN « En danger » (**UICN Comité français et al., 2021**). Il est par conséquent impératif d'agir à La Désirade, où en plus des oiseaux, les petits reptiles tels que le scinques et l'Anolis tous deux endémiques pâtissent très certainement de la prédation par les chats.

En France, la gestion des chats errants est du ressort des communes, en accord avec le Code rural et de la pêche maritime (CRPM) dans lequel divers articles détaillent les dispositions (en annexes les articles concernés : articles L211-23, L211-24, L211-27, R211-11 et R211-12).

Le programme STOC-Guadeloupe est un outil essentiel pour le suivi des populations d'oiseaux communs. À La Désirade, un circuit a été mis en place en 2014, trois autres en 2015. Une analyse fine des résultats acquis sur l'île aura lieu en 2025. Le Moqueur des savanes, qui est une espèce emblématique et commune sur la zone littorale, était totalement absent du plateau de La Désirade jusqu'à présent. Cependant, il y a été observé à deux reprises en 2019. Le suivi de cette espèce nous intéresse d'autant plus qu'elle a maintenant disparu des îlets de la Petite Terre en tant que nicheuse. Une attention particulière doit donc lui être portée.

Le suivi des oiseaux marins nicheurs coloniaux doit également se poursuivre sur les falaises du nord de La Désirade et de la pointe ouest de l'île, et débiter aussi sur les falaises Est. Trois espèces nicheuses ont été dénombrées, le Phaéon à bec jaune, le Phaéon à bec rouge et la Sterne bridée. Ce suivi permet maintenant d'affirmer que le Noddi brun n'est pas nicheur à La Désirade contrairement à ce qui était pensé auparavant.

Le nombre de couples est toujours aussi difficile à estimer, surtout quand les oiseaux ne s'envolent pas de la principale roche. Ces suivis des oiseaux marins peuvent servir d'excellent indicateur de la qualité du milieu ; il existe de nombreux exemples où des programmes de surveillance des oiseaux de mer fournissent des informations précieuses sur la santé de certains stocks de poissons, la santé de l'écosystème et les effets du changement climatique (**Einoder, 2009**).

Le nombre d'espèces d'oiseaux observé à La Désirade est à ce jour de 177.

De manière plus globale, il est ressort que les milieux continuent de se dégrader à La Désirade. Les salines s'assèchent et se comblent. Les cabris et les moutons continuent d'empêcher la repousse de la végétation sur la réserve et même à la Pointe des Colibris où les éleveurs les attachent même dans les enclos de protection des jeunes plants. Quant au problème des sargasses, il est maintenant quasi permanent.

Ces suivis mensuels, permettent non seulement de fournir de nouvelles découvertes et d'améliorer les connaissances sur l'avifaune de l'île, mais surtout ils participent à une veille de l'état de l'environnement de La Désirade.

BIBLIOGRAPHIE

- Andres B. A., Smith P. A., Morrison R. I. G., Gratto-Trevor C. L., Brown S. C. & C. A. Friis. 2012. Population estimates of North American shorebirds, 2012. *Wader Study Group Bulletin*, 119(3): 178-194.
- Arendt W. J. 1988. Range Expansion of the Cattle Egret (*Bubulcus ibis*) in the Greater Caribbean Basin. *Colonial Waterbirds*, 11(2): 252-262.
- Cadiou B., Yésou P., Sadoul N. & P. Camberlein. 2009. Suivi des colonies de petits laridés. In *GISOM. 2009. Méthodes de suivi des oiseaux marins nicheurs*. Document de travail (non publié). 18 p.
- Delcroix F., Levesque A. & É. Delcroix. 2016. Le Pigeon à couronne blanche *Patagioenas leucocephala* en Guadeloupe. *Rapport AMAZONA*, n° 41. 10 p.
- eBird. eBird is the world's largest biodiversity-related citizen science project.
<https://eBird.org/home> >
- Einoder L. D. 2009. A review of the use of seabirds as indicators in fisheries and ecosystem management. *Fisheries Research*, 95 : 6-13.
- Gobbe C. 2016. La réglementation relative au survol en espace naturel. Le cas des « drones ». *ONCFS / Faune Sauvage* 311 : 44-50.
- Gomès R., Delcroix É. & A. Chabrolle. 2014. La Petite Sterne *Sternula antillarum* en Guadeloupe : Statut, réflexions et pistes de gestion sur les terrains du Conservatoire du Littoral. *Rapport AMAZONA*, n° 35. 26 pages.
- Hecker N. & A. Levesque A. 2009. Suivi des limicoles à la Pointe des Châteaux - août à octobre 2007. *Rapport AMAZONA*, n° 23. 22 p + annexes.
- Hope D. D., Pekarik C., Drever M. C., Smith P. A., Gratto-Trevors C., Paquet J., Aubry Y., Donaldson G., Friis C., Kirsty G., Rausch J., McKeliars A. E. & B. A. Andres. 2019. Shorebirds of conservation concern in Canada - 2019. *Wader Study* 126(2): 88-98.
- Larsen N. J. & A. Levesque. Range expansion of White-winged Dove (*Zenaida asiatica*) une the Lesser Antilles. *Journal of Caribbean Ornithology*, 21(2): 61-65.
- Leblond G. 2012. *Les oiseaux marins nicheurs de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Deuxième inventaire 2008-2011*. Rapport BIOS Environnement. 107 p.
- Legendre Luc. 2005. *Étude de faisabilité de la réserve naturelle géologique de La Désirade*. Rapport DIREN Guadeloupe. 64 p.
- Lemoine V. & A. Levesque. 2020. Comptages Wetlands International, bilans descriptifs 2006-2020 en Guadeloupe. *Rapport AMAZONA*, n° 68. 179 p.
- Lemoine V., Levesque A. & F. Delcroix. 2019. L'avifaune de La Désirade, bilans des suivis ornithologiques 2016-2018. *Rapport AMAZONA*, n° 58. 44 p + annexes.
- Levesque A. 2021. Suivi mensuel ornithologique sur la réserve naturelle des îlets de Petite Terre 2017-2020 et bilan 1999-2020. *Rapport AMAZONA*, n° 74. 40 p + annexes.

- Levesque A. 2014.** Suivi des limicoles et des Anatidés de la Réserve naturelle de Petite Terre de 1999 à 2013. *Rapport AMAZONA*, n° 33. 31 p.
- Levesque A. & L. Chevy. 2006.** Suivi des limicoles à la Pointe des Châteaux - août à octobre 2006. *Rapport AMAZONA*, n° 10. 8 p.
- Levesque A. & N. Hecker. 2008.** Suivi des limicoles à la Pointe des Châteaux - août à octobre 2007. *Rapport AMAZONA*, n° 18. 23 p.
- Levesque A. & A. Mathurin. 2008.** Les Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en Guadeloupe. *Rapport AMAZONA*, n° 17. 31 p.
- Levesque A. & F. Delcroix. 2021a.** Liste des oiseaux de la Guadeloupe (12^{ème} édition). Grande-Terre, Basse-Terre, Marie-Galante, Les Saintes, La Désirade, Îlets de la Petite Terre. *Rapport AMAZONA*, n° 71. 21 p.
- Levesque A. & F. Delcroix. 2021b.** Liste des oiseaux de l'île de La Désirade (2^{ème} édition). *Rapport AMAZONA*, n° 72. 14 p.
- Levesque A. & F. Delcroix. 2017.** L'avifaune de La Désirade - Bilan des suivis ornithologiques 2013-2015. *Rapport AMAZONA*, n° 50. 32 p + annexes.
- Levesque A., Lemoine V. & É. Delcroix. 2021.** Suivis de la reproduction de la Petite Sterne de 2018 à 2020 sur la Réserve naturelle des îlets de Petite Terre. Levesque Birding Enterprise. 46 pages + annexes.
- Levesque A., Yésou P. & M. South. 2002.** Nidification de la Foulque d'Amérique (*Fulica americana*) en Guadeloupe (Petites-Antilles). *El Pitirre*, 15(1): 44-45.
- Levesque A., Eraud C., Villers A., Malglaive L., Leblond G., Delcroix F., Delcroix É., Chabrolle A., Barré N. & P. Coquelet. 2020.** Bilans 2014-2019 du programme STOC-Guadeloupe. *Rapport AMAZONA*, n° 64. 136 p + annexes.
- Medina F. M., Bonnaud E., Vidal É., Tershy B. R., Zavaleta E. S., Donlan C. J., Keitt B. S., Le Corre M., Horwath S. V. & M. Nogales. 2011.** A global review of the impacts of invasive cats on island endangered vertebrates. *Global Change Biology*, 17(11) : 3503-3510
- Reyes M. 2018.** État des lieux des connaissances sur l'impact des drones sur les sites Natura 2000. UMS 2006 Patrimoine naturel, AFB/CNRS/MNHN. 24 p.
- Rognon P. 1998.** La désertification. *Aménagement et nature*, 129 : 39-52.
- Sorenson L. G., A. Haynes-Sutton, F. Rivera-Milan & J. Gerbracht. 2019.** *Caribbean Waterbird Census Manual: Promoting Conservation of Waterbirds and Wetlands through Monitoring*. BirdsCaribbean, Natick, MA, USA. 102 p.
- UICN Comité français, OFB & MNHN. 2021.** *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitres Faune de Guadeloupe*. Paris, France. Dossier électronique. 36 p.
<https://uicn.fr/wp-content/uploads/2022/01/liste-rouge-faune-de-guadeloupe.pdf>

ANNEXES

Tableau A1 : Listes des espèces d'oiseaux contactées lors des suivis ornithologiques, et en dehors, de janvier 2019 à mars 2022 à la Désirade.....	45
Tableau A2 : Fréquence de contacts (pourcentage de points avec présence de l'espèce) par circuit lors du programme STOC de 2019 à 2021 à La Désirade.....	51
ARTICLES du Code rural et de la pêche maritime (CRPM)	53

Tableau A1 : Listes des espèces d'oiseaux contactées lors des suivis ornithologiques, et en dehors, de janvier 2019 à mars 2022 à la Désirade.

Nom français	Nom scientifique	Statut à DSD	Abondance à DSD	Liste rouge 971	2019	2020	2021	2022
ANATIDAE								
Sarcelle d'été	<i>Spatula querquedula</i>	Migrateur hivernant	Accidentel	NA - Non applicable			X	
Sarcelle à ailes bleues	<i>Spatula discors</i>	Migrateur hivernant	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Sarcelle à ailes vertes	<i>Anas crecca carolinensis</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	DD - Données insuffisantes			X	
PHASIANIDAE								
Coq bankiva	<i>Gallus gallus</i>	Exotique	Commun	NA - Non applicable	X	X	X	X
COLOMBIDAE								
Pigeon à cou rouge	<i>Patagioenas squamosa</i>	Sédentaire	Peu commun	DD - Données insuffisantes	X	X	X	X
Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	Exotique	Très commun	NA - Non applicable	X	X	X	X
Colombe à queue noire	<i>Columbina passerina</i>	Sédentaire	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Colombe à croissants	<i>Geotrygon mystacea</i>	Sédentaire	Commun	NT - Quasi menacé	X	X		
Tourterelle à ailes blanches	<i>Zenaida asiatica</i>	Sédentaire	Peu commun	DD - Données insuffisantes				
Tourterelle à queue carrée	<i>Zenaida aurita</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure				
CUCULIDAE								
Coulicou à bec jaune	<i>Coccyzus americanus</i>	Migrateur	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Coulicou manioc	<i>Coccyzus minor</i>	Sédentaire	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Ani à bec lisse	<i>Crotophaga ani</i>	Sédentaire	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>	Migrateur	Accidentel	NA - Non applicable		X		
CAPRIMULGIDAE								
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles minor</i>	Migrateur	Peu commun	DD - Données insuffisantes	X	X	X	
APODIDAE								
Martinet sombre	<i>Cypseloides niger</i>	Migrateur	Occasionnel	DD - Données insuffisantes		X		
TROCHILIDAE								
Colibri falcé-vert	<i>Eulampis holosericeus</i>	Sédentaire	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Colibri huppé	<i>Orthorhyncus cristatus</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X

Nom français	Nom scientifique	Statut à DSD	Abondance à DSD	Liste rouge 971	2019	2020	2021	2022
RALLIDAE								
Marouette de Caroline	<i>Porzana carolina</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure			X	
Gallinule d'Amérique	<i>Gallinula galeata</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Foulque d'Amérique	<i>Fulica americana</i>	Sédentaire	Peu commun	VU - Vulnérable	X	X	X	
Talève violacée	<i>Porphyrio martinica</i>	Erratique	Rare	EN - En danger		X	X	
RECURVIROSTRIDAE								
Échasse d'Amérique	<i>Himantopus mexicanus</i>	Erratique	Peu commun	EN - En danger	X	X	X	
HAEMATOPODIDAE								
Huîtrier d'Amérique	<i>Haematopus palliatus</i>	Sédentaire	Rare	EN - En danger	X	X	X	X
CHARADRIIDAE								
Pluvier argenté	<i>Pluvialis squatarola</i>	Migrateur hivernant	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Pluvier bronzé	<i>Pluvialis dominica</i>	Migrateur	Peu commun	NT - Quasi menacé	X	X	X	
Gravelot de Wilson	<i>Charadrius wilsonia</i>	Sédentaire	Rare	EN - En danger	X	X	X	X
Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Migrateur	Accidentel	NA - Non applicable	X			
Gravelot semipalmé	<i>Charadrius semipalmatus</i>	Migrateur hivernant	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Gravelot kildir	<i>Charadrius vociferus</i>	Migrateur hivernant	Rare	DD - Données insuffisantes		X		
SCOLOPACIDAE								
Courlis corlieu (hudsonien)	<i>Numenius p. hudsonicus</i>	Migrateur	Peu commun	VU - Vulnérable	X	X	X	
Tournepierré à collier	<i>Arenaria interpres</i>	Migrateur hivernant	Commun	NT - Quasi menacé	X	X	X	X
Bécasseau sanderling	<i>Calidris alba</i>	Migrateur hivernant	Commun	EN - En danger	X	X	X	X
Bécasseau minuscule	<i>Calidris minutilla</i>	Migrateur hivernant	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Bécasseau à croupion blanc	<i>Calidris fuscicollis</i>	Migrateur	Commun	LC - Préoccupation mineure		X		
Bécasseau rousset	<i>Calidris subruficollis</i>	Migrateur	Rare	VU - Vulnérable		X		
Bécasseau à poitrine cendrée	<i>Calidris melanotos</i>	Migrateur	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Bécasseau semipalmé	<i>Calidris pusilla</i>	Migrateur hivernant	Très commun	NT - Quasi menacé	X	X	X	
Bécasseau d'Alaska	<i>Calidris mauri</i>	Migrateur	Occasionnel	NT - Quasi menacé	X			

Nom français	Nom scientifique	Statut à DSD	Abondance à DSD	Liste rouge 971	2019	2020	2021	2022
SCOLOPACIDAE								
Bécassin roux	<i>Limnodromus griseus</i>	Migrateur "hivernant rare"	Commun	LC - Préoccupation mineure		X		
Bécassine de Wilson	<i>Gallinago delicata</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure		X	X	
Chevalier grivelé	<i>Actitis macularius</i>	Migrateur hivernant	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Chevalier solitaire	<i>Tringa solitaria</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure	X	X		
Grand Chevalier	<i>Tringa melanoleuca</i>	Migrateur hivernant	Commun	LC - Préoccupation mineure		X	X	
Chevalier semipalmé	<i>Tringa semipalmata</i>	Migrateur	Peu commun	LC - Préoccupation mineure	X			
Petit Chevalier	<i>Tringa flavipes</i>	Migrateur hivernant	Commun	DD - Données insuffisantes	X	X	X	
LARIDAE								
Larinae								
Mouette atricille	<i>Leucophaeus atricilla</i>	Migrateur	Peu commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Sterninae								
Noddi brun	<i>Anous stolidus</i>	Migrateur	Commun	VU - Vulnérable		X	X	
Sterne fuligineuse	<i>Onychoprion fuscatus</i>	Migrateur	Commun	NT - Quasi menacé		X		
Sterne bridée	<i>Onychoprion anaethetus</i>	Migrateur nicheur	Commun	NT - Quasi menacé	X	X	X	
Petite Sterne	<i>Sternula antillarum</i>	Migrateur nicheur	Commun	VU - Vulnérable	X	X	X	
Sterne royale	<i>Thalasseus maximus</i>	Migrateur hivernant estivant	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
PHAETHONTIDAE								
Phaéton à bec jaune	<i>Phaethon lepturus</i>	Migrateur nicheur	Peu commun	VU - Vulnérable	X	X	X	X
Phaéton à bec rouge	<i>Phaethon aethereus</i>	Migrateur nicheur	Peu commun	EN - En danger	X		X	X
PROCELLARIDAE								
Puffin cendré	<i>Calonectris diomedea</i>	Migrateur	Commun	LC - Préoccupation mineure		X		
Puffin majeur	<i>Ardenna gravis</i>	Migrateur	Commun	LC - Préoccupation mineure		X		
Puffin des Anglais	<i>Puffinus puffinus</i>	Migrateur	Commun	LC - Préoccupation mineure				X
FREGATIDAE								
Frégate superbe	<i>Fregata magnificens</i>	Erratique	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X

Nom français	Nom scientifique	Statut à DSD	Abondance à DSD	Liste rouge 971	2019	2020	2021	2022
SULIDAE								
Fou brun	<i>Sula leucogaster</i>	Erratique	Occasionnel	LC - Préoccupation mineure	X			
PELECANIDAE								
Pélican brun	<i>Pelecanus occidentalis</i>	Erratique	Peu commun	VU - Vulnérable	X	X	X	X
ARDEIDAE								
Grand Héron	<i>Ardea herodias</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure	X		X	
Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Erratique	Peu commun	VU - Vulnérable		X	X	X
Aigrette neigeuse	<i>Egretta thula</i>	Erratique	Peu commun	NT - Quasi menacé	X		X	
Aigrette bleue	<i>Egretta caerulea</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	EN (nicheuse) LC (visiteuse)		X	X	
Héron garde-boeufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Héron vert	<i>Butorides virescens</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Bihoreau violacé	<i>Nyctanassa violacea</i>	Sédentaire	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
THRESKIORNITHIDAE								
Ibis falcinelle	<i>Glossy Ibis</i>	Migrateur	Occasionnel	DD - Données insuffisantes	X			
PANDIONIDAE								
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus carolinensis</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
ALCEDINIDA								
Martin-pêcheur d'Amérique	<i>Megaceryle alcyon</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
FALCONIDAE								
Crécerelle d'Amérique	<i>Falco sparverius</i>	Sédentaire	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Migrateur hivernant	Peu commun	LC - Préoccupation mineure		X	X	
TYRANNIDAE								
Elénie siffleuse	<i>Elaenia martinica</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Pioui de l'Est	<i>Contopus virens</i>	Migrateur	Occasionnel	NA - Non applicable	X			
Tyrann gris	<i>Tyrannus dominicensis</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X

Nom français	Nom scientifique	Statut à DSD	Abondance à DSD	Liste rouge 971	2019	2020	2021	2022
VIREONIDAE								
Viréo à oeil rouge	<i>Vireo olivaceus</i>	Migrateur	Peu commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Viréo jaune-verdâtre	<i>Vireo flavoviridis</i>	Migrateur	Occasionnel	NA - Non applicable	X			
Viréo à moustaches	<i>Vireo altiloquus</i>	Sédentaire	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
HIRUNDINIDAE								
Hirondelle à ventre blanc	<i>Progne dominicensis</i>	Migrateur nicheur	Commune	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	Migrateur	Rare	LC - Préoccupation mineure	X			
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Migrateur hivernant	Commune	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
Hirondelle à front blanc	<i>Petrochelidon pyrrhonota</i>	Migrateur	Peu commune	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	
MIMIDAE								
Moqueur grivotte	<i>Allenia fusca</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Moqueur corossol	<i>Margarops fuscatus</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Moqueur des savanes	<i>Mimus gilvus antillarum</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
ESTRILDIDAE								
Astrild cendré	<i>Estrilda troglodytes</i>	Exotique	Commun	NA - Non applicable	X	X	X	
Capucin damier	<i>Lonchura punctulata</i>	Exotique	Rare	NA - Non applicable			X	
PASSERIDAE								
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	Exotique	Rare	NA - Non applicable	X	X	X	X
ICTERIDAE								
Goglu des prés	<i>Dolichonyx oryzivorus</i>	Migrateur	Peu commun	DD - Données insuffisantes	X	X	X	
Vacher luisant	<i>Molothrus bonariensis</i>	Sédentaire	Rare	LC - Préoccupation mineure		X	X	X
Quiscale merle	<i>Quiscalus lugubris</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
PARULIDAE								
Paruline tigrée	<i>Setophaga tigrina</i>	Migrateur	Occasionnel	DD - Données insuffisantes	X			
Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Paruline rayée	<i>Setophaga striata</i>	Migrateur	Commun	DD - Données insuffisantes	X	X	X	

Nom français	Nom scientifique	Statut à DSD	Abondance à DSD	Liste rouge 971	2019	2020	2021	2022
CARDINALIDAE								
Tangara écarlate	<i>Piranga olivacea</i>	Migrateur	Rare	DD - Données insuffisantes	X			
Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>	Migrateur	Rare	DD - Données insuffisantes			X	
THRAUPIDAE								
Sucrier à ventre jaune	<i>Coereba flaveola</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Sporophile roug gorge	<i>Loxigilla noctis</i>	Sédentaire	Commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X
Sporophile ceci	<i>Tiaris bicolor</i>	Sédentaire	Très commun	LC - Préoccupation mineure	X	X	X	X

Statut et Abondance à DSD = La Désirade (Levesque & Delcroix, 2021b), Liste rouge Guadeloupe (UICN Comité français *et al.*, 2021).

Tableau A2 : Fréquence de contacts (pourcentage de points avec présence de l'espèce) par circuit lors du programme STOC de 2019 à 2021 à La Désirade.

Circuits du programme STOC	DSD01				DSD02				DSD03				DSD04			
Nom français	2019	2020	2021	Total	2019	2020	2021	Total	2019	2020	2021	Total	2019	2020	2021	Total
Tourterelle à queue carrée	100	100	100	100	90	100	90	93	100	100	100	100	100	100	100	100
Paruline jaune	100	90	90	93	100	90	100	97	100	90	100	97	100	100	90	97
Sucrier à ventre jaune	100	100	100	100	90	80	90	87	90	100	80	90	90	90	100	93
Élénie siffleuse	100	90	80	90	70	80	80	77	100	100	90	97	100	100	100	100
Moqueur corossol	80	90	100	90	90	80	50	73	100	100	100	100	100	80	40	73
Colombe à queue noire	90	90	60	80	90	90	80	87	60	70	60	63	100	100	70	90
Sporophile ici	100	100	100	100	100	100	90	97	50	50	70	57	60	80	50	63
Viréo à moustaches	60	70	90	73	70	70	80	73	20	60	10	30	60	70	50	60
Tyrann gris	80	80	80	80	90	90	80	87	20	20	20	20	60	50	20	43
Moqueur grivotte	90	90	100	93	40	20	60	40	30	50	20	33	10	30	60	33
Colibri huppé	60	90	40	63	10	40	20	23	50	100	70	73	10	50	30	30
Sporophile rougegorge	40	50	70	53	50	80	80	70	20	10	20	17	20	20	10	17
Moqueur des savanes	40	70	40	50	70	80	70	73	0	0	0	0	20	0	0	7
Tourterelle turque	20	40	20	27	30	40	30	33	0	0	0	0	0	0	0	0
Crécerelle d'Amérique	10	30	30	23	0	10	0	3	10	0	20	10	10	20	30	20

DSD01 = DSD ouest, DSD02 = DSD est, DSD03 = DSD plateau ouest et DSD04 = DSD plateau est.

Circuits du programme STOC	DSD01				DSD02				DSD03				DSD04			
Nom français	2019	2020	2021	Total	2019	2020	2021	Total	2019	2020	2021	Total	2019	2020	2021	Total
Héron garde-boeufs	10	20	10	13	20	10	40	23	0	0	0	0	0	0	0	0
Héron vert	10	20	10	13	20	20	0	13	0	0	0	0	0	20	0	7
Tourterelle à ailes blanches	0	0	10	3	20	30	20	23	0	10	0	3	0	0	0	0
Pigeon à cou rouge	0	0	0	0	10	10	10	10	0	10	20	10	0	0	10	3
Coulicou manioc	10	10	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	10	30	0	13
Colibri felle-vert	10	20	0	10	10	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Astrild cendré	10	10	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Colombe à croissants	10	10	0	7	0	0	0	0	0	10	0	3	0	0	0	0
Frégate superbe	0	0	0	0	0	20	10	10	0	0	0	0	0	0	0	0
Bihoreau violacé	10	10	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Paruline rayée	10	10	0	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ani à bec lisse	0	0	0	0	0	0	10	3	0	0	0	0	0	0	0	0
Capucin damier	0	0	10	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Hirondelle à ventre blanc	0	10	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Martinet sombre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10	0	3	0	0	0	0
Quiscale merle	0	10	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

DSD01 = DSD ouest, DSD02 = DSD est, DSD03 = DSD plateau ouest et DSD04 = DSD plateau est.

ARTICLES du Code rural et de la pêche maritime (CRPM)

PARTIE LÉGISLATIVE

Section 2 : Les animaux dangereux et errants.

Article L211-23 du CRPM

Modifié par Loi n°2005-157 du 23 février 2005 - art. 125 JORF 24 février 2005

Modifié par Loi n°2005-157 du 23 février 2005 - art. 156 JORF 24 février 2005

Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse.

Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de deux cents mètres des habitations ou tout chat trouvé à plus de mille mètres du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat dont le propriétaire n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Article L211-24 du CRPM

Modifié par Ordonnance n°2011-863 du 22 juillet 2011 - art. 2

Chaque commune doit disposer soit d'une fourrière communale apte à l'accueil et à la garde des chiens et chats trouvés errants ou en état de divagation jusqu'au terme des délais fixés aux articles L. 211-25 et L. 211-26, soit du service d'une fourrière établie sur le territoire d'une autre commune, avec l'accord de cette commune.

Chaque fourrière doit avoir une capacité adaptée aux besoins de chacune des communes pour lesquelles elle assure le service d'accueil des animaux en application du présent code. La capacité de chaque fourrière est constatée par arrêté du maire de la commune où elle est installée.

La surveillance dans la fourrière des maladies classées parmi les dangers sanitaires de première et deuxième catégories au titre de l'article L. 221-1 est assurée par un vétérinaire sanitaire désigné par le gestionnaire de la fourrière, dans les conditions prévues par la section 1 du chapitre III du titre préliminaire.

Les animaux ne peuvent être restitués à leur propriétaire qu'après paiement des frais de fourrière. En cas de non-paiement, le propriétaire est passible d'une amende forfaitaire dont les modalités sont définies par décret.

Article L211-27 du CRPM

Modifié par Ordonnance n°2010-18 du 7 janvier 2010 - art. 3

Le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association.

La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde au sens de l'article L. 211-11 de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection des animaux mentionnée à l'alinéa précédent.

Ces dispositions ne sont applicables que dans les départements indemnes de rage. Toutefois, sans préjudice des articles L. 223-9 à L. 223-16, dans les départements déclarés officiellement infectés de rage, des dérogations peuvent être accordées aux communes qui le demandent, par arrêté préfectoral, après avis favorable de l'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail selon des critères scientifiques visant à évaluer le risque rabique.

PARTIE RÉGLEMENTAIRE

Sous-section 5 : Mesures particulières à l'égard des animaux errants.

Article R211-11 du CRPM

Créé par Décret 2003-768 2003-08-01 art. 2, annexe JORF 7 août 2003

Créé par Décret n°2003-768 du 1 août 2003 - art. 2 (V) JORF 7 août 2003

Pour l'application des articles L. 211-21 et L. 211-22, le maire prend toutes dispositions de nature à permettre une prise en charge rapide de tout animal errant ou en état de divagation qui serait trouvé accidenté ainsi que de tout animal qui serait trouvé errant ou en état de divagation en dehors des heures et des jours ouverts de la fourrière ou de la structure qu'il a désignée comme lieu de dépôt.

Il peut, le cas échéant, passer des conventions avec des cabinets vétérinaires pour assurer la prise en charge de ces animaux ainsi que rechercher et contacter leur propriétaire lorsque l'animal est identifié.

Article R211-12 du CRPM

Créé par Décret 2003-768 2003-08-01 art. 2, annexe JORF 7 août 2003

Créé par Décret n°2003-768 du 1 août 2003 - art. 2 (V) JORF 7 août 2003

Le maire informe la population, par un affichage permanent en mairie, ainsi que par tous autres moyens utiles, des modalités selon lesquelles les animaux mentionnés aux articles L. 211-21 et L. 211-22, trouvés errants ou en état de divagation sur le territoire de la commune, sont pris en charge.

Doivent être notamment portés à la connaissance du public :

- a) Les coordonnées des services compétents pour la capture et la prise en charge de ces animaux, ainsi que les conditions dans lesquelles il peut être fait appel à ces services ;
- b) L'adresse, le numéro de téléphone, les jours et les heures d'ouverture de la fourrière et du lieu de dépôt mentionné à l'article L. 211-21 ;
- c) Les conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire, notamment le montant des frais de garde et d'identification susceptibles d'incomber à celui-ci ;
- d) Les modalités de prise en charge des animaux trouvés errants ou en état de divagation en dehors des heures d'ouverture de la fourrière ou des lieux de dépôt, ou qui sont accidentés.

Lorsque des campagnes de capture des chiens et des chats errants sont envisagées sur tout ou partie du territoire de la commune, le maire est tenu d'informer la population, par affichage et publication dans la presse locale, des lieux, jours et heures prévus, au moins une semaine avant la mise en œuvre de ces campagnes.



Anthony LEVESQUE
LEVESQUE BIRDING ENTERPRISE

310 Chemin anse Patate
97 160 Le Moule
Guadeloupe, FWI.

Tel : 06 90 75 21 04
Web : www.birding-guadeloupe.com
Courriel : anthony.levesque@wanadoo.fr



AMAZONA

Rue Simonet - Pointe d'Or
97139 Les Abymes
Guadeloupe, FWI.

Tel : 06 90 40 59 54
Web : www.amazona-guadeloupe.com
Courriel : oiseauxguadeloupe@yahoo.fr